



PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

REGION CENTRE

2006 - 2008

ACTIONS



SOMMAIRE

A. Le pilotage et la coordination

Les 5 actions proposées dans cet axe ont pour buts :

- d'organiser la concertation entre les différents partenaires du plan, d'évaluer les effets de la mise en œuvre des objectifs de celui-ci et de définir les compétences des services et des instances à chaque niveau territorial. Celles-ci bénéficieront ainsi d'un cadre pour organiser leur action en fonction de leur niveau et lieu d'intervention.
- de créer des synergies entre les dispositifs des différents partenaires du plan, de les coordonner sur les territoires et d'organiser les partenariats.

Pilotage régional de la lutte contre l'illettrisme	p.03
Coordination locale des services de l'Etat et des partenaires associés au plan régional	p.05
Coordination des dispositifs au niveau local	p.08
Coordination des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense	p.11
Partenariat avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés	p.14

B. La connaissance de l'illettrisme, des dispositifs de lutte contre l'illettrisme et des actions de prévention

Pour mieux agir, il nous faut améliorer notre connaissance des publics et organiser la mise à disposition des informations recueillies. Les 3 actions déclinées ici ont toutes pour objectif commun de fournir à tous les acteurs impliqués dans la lutte contre l'illettrisme et sa prévention une vision claire et partagée des situations d'illettrisme et des solutions disponibles en région Centre en matière de re-médiation et de prévention.

Observatoire régional de la lutte contre l'illettrisme, de sa prévention et des compétences de base	p.16
Etat des lieux des dispositifs de prévention	p.19
Information sur les dispositifs	p.22

C. Des prestations de qualité et lisibles pour tous

Pour qu'ils maîtrisent les savoirs de base et atteignent leurs objectifs d'insertion sociale et/ou professionnelle, nous devons permettre aux publics concernés par les situations d'illettrisme d'accéder à des prestations de qualité. C'est le but des 6 actions présentées dans cet axe.

A cette fin sera créé en région un réseau d'Ateliers de Formation de Base, l'offre de formation aux savoirs de base en milieu rural sera développée et le dispositif d'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience pour les publics en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base, actuellement expérimenté à Dreux, sera étendu à d'autres territoires.

Afin que cette offre repensée et élargie rencontre son public, seront organisées des actions de remobilisation à destination des agents des structures d'accueil et d'orientation et d'amélioration des dispositifs de suivi des apprenants en parcours d'apprentissage et/ou d'insertion.

Création et animation d'un réseau d'Ateliers de Formation de Base	p.24
Proposer des actions en milieu rural	p.26
Former les salariés	p.28
Accompagnement des publics vers les dispositifs de re-médiation ou de prévention	p.30
Accompagnement des publics en situation d'illettrisme vers la validation des acquis de l'expérience	p.32
Suivi des bénéficiaires des dispositifs	p.35

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

D. L'amélioration de la qualité de l'offre de formation et la professionnalisation des acteurs

Sans un appui aux acteurs mobilisés dans la lutte contre l'illettrisme il sera difficile de réduire les situations d'illettrisme en région. Aussi, dans le cadre du plan, les différents partenaires impliqués organisent et coordonnent leur offre de professionnalisation et la mettent à la disposition des acteurs de terrain de la lutte contre l'illettrisme au travers des 3 actions proposées ci-dessous.

Capitalisation des bonnes pratiques	p.37
Accompagnement des structures	p.39
Professionnalisation des acteurs	p.41
 Annexes	 p.43

PILOTAGE ET COORDINATION PC1

PILOTAGE REGIONAL DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Contexte

La région ne possède pas encore d'instance de concertation et de pilotage régionale permettant d'élaborer une stratégie d'ensemble en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention. Or ce domaine concerne plusieurs services de l'Etat en région (CSN de Tours, DRTEFP, DRAC, DRASS, DRDJS, DRPJJ, Education nationale, DRANPE, Réseau missions locales/PAIO...), le Conseil régional dans sa compétence de formation et le FASILD pour les publics migrants installés en France et leur famille. Cette configuration implique la mise en place d'actions en partenariat et nécessite donc une coordination des politiques de chacune des institutions citées plus haut.

Public cible

Services de l'Etat et partenaires associés au plan régional.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Organiser et coordonner la lutte contre l'illettrisme en région pour en améliorer les résultats.

Objectif général

Piloter le plan régional de lutte contre l'illettrisme.

Objectifs opérationnels

Veiller à la réalisation des objectifs du plan.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Création d'une instance de pilotage régional. Désignation de référents par chaque partenaire. Organisation du fonctionnement de l'instance de pilotage et du calendrier de ses travaux.	Signature du plan. Liste des référents. Mode de fonctionnement et calendrier de travail définis.
Résultat	Pilotage du plan.	Réunions de l'instance de pilotage selon calendrier établi.
Impact	Suivi de la réalisation des objectifs du plan.	

Descriptif de l'action

Une réunion du comité de pilotage et 3 réunions du comité technique de suivi par an.

Durée et calendrier de l'action

3 ans à compter de la signature du plan.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de région.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional

Comité de pilotage : Mme Danièle Normand - Mme Martine Bryselbout

Comité technique : Mme Leila Khelil

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

CSN de Tours

Comité de pilotage : lieutenant-colonel Bossé, directrice du CSN

Comités techniques : M. Potier, directeur adjoint.

DRAC

Mme Florence Meisel-Gendrier, responsable du service du développement culturel et de l'action territoriale

M. Jean-Pierre Bouguier, Conseiller pour le livre et la lecture.

DRASS

Comité de pilotage : M. le DRASS ou son représentant

Comités techniques : la (le) responsable « Politiques sociales », Mme Ghislaine Bonnin-Gabriel.

DRDJS

Mme Adeline Mélon.

DRTEFP

M. Hubert Méliand, qui s'adjoint les coordinateurs(trices) désignés par les DDTEFP des 6 départements, en appui et en coordination des actions déclinées dans les territoires.

Education Nationale : Rectorat

M. Patrick Prévost, IA-IPR de lettres.

Missions locales / PAIO :

Mme Eléonore Poirier, animatrice régionale du réseau des ML/PAIO.

ACTEURS MOBILISES

Tous les partenaires.

Nota bene : Les services de l'Etat (DRTEFP et DDTEFP) sont mobilisés, pour ce qui concerne leur champ de compétence, dans la programmation, l'animation, la coordination, le suivi et les financements des actions relatives à la lutte contre l'illettrisme (voir en annexe la fiche présentant la contribution spécifique de la DRTEFP au plan régional).

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Jean-Christophe Ralema, chargé de mission régional lutte contre l'illettrisme, représentant l'ANLCI en région Centre.

PILOTAGE ET COORDINATION PC2

**COORDINATION LOCALE DES SERVICES DE L'ETAT
ET DES PARTENAIRES ASSOCIES AU PLAN REGIONAL**

Contexte

La lutte contre l'illettrisme et sa prévention concernent différents services de l'Etat en région (CSN de Tours, DRTEFP, DRAC, DRASS, DRDJS, DRPJJ, Education nationale, DRANPE, Réseau missions locales/PAIO...), le Conseil régional dans sa compétence de formation et le FASILD pour les publics migrants installés en France et leur famille et les Conseils généraux, voire même les communes. Cette configuration implique la mise en place d'actions en partenariat à un niveau départemental et rend donc nécessaire une coordination et un suivi des actions de chacune de ces institutions pour assurer une mise en œuvre optimum, sur le terrain, des objectifs fixés par le comité de pilotage régional.

Public cible

Services de l'Etat et partenaires associés au plan régional.

Territoire cible

Département et infra.

Objectifs

But/objectif stratégique

Réaliser les objectifs du plan au niveau opérationnel.

Objectif général

Coordonner les actions des partenaires.

Objectifs opérationnels

Définir les compétences des services et des instances à chaque niveau territorial. Fournir un cadre pour l'action à chaque service en fonction de son niveau d'action territoriale et de ses compétences.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Réalisation d'un inventaire des lieux et instance de coordination possibles à utiliser dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Organisation d'une coordination s'appuyant sur un pilotage départemental. Désignation de référents lutte contre l'illettrisme au sein de chaque service.	Instances de pilotage désignées et mode de fonctionnement et calendrier de travail définis.
Résultat	Prise en compte de l'illettrisme et de sa prévention au niveau territorial pertinent.	
Impact	Suivi des réalisations liées aux objectifs du plan au niveau local.	Remontée des données suivant le calendrier établi.

Descriptif de l'action

Effectuer une mise à plat des dispositifs pilotés par les uns et les autres et organiser leur coordination en s'appuyant sur un pilotage départemental. Prévoir des rencontres au niveau départemental : DDTEFP, académie, Centres Ressource Illettrisme Analphabétisme (sous l'égide des chargés de mission départementaux de la Lutte Contre l'Illettrisme). Créer des lieux et instances de coordination ou inclure la lutte contre l'illettrisme dans les lieux de coordination existant (repérer les instances où cela est possible aux divers échelons territoriaux). Nommer des référents à la lutte contre l'illettrisme.

DRTEFP Centre

Effectuer la coordination des départements (DDTEFP), faire remonter les besoins en terme d'actions et de budgets, en conformité et en cohérence avec les prévisions du Programme 3 (BOP 3) au sein duquel s'inscrivent, pour les Services de la DRTEFP et des 6 DDTEFP –en tant qu'unités opérationnelles - les actions à mettre en œuvre dans les territoires Favoriser l'articulation entre les dispositifs Illettrisme et savoirs de base – degrés 1 et 2 de l'ANLCI- avec les autres dispositifs qui ont décidé d'intégrer ces problématiques à savoir la coordination des Missions locales et Paio et la coordination des APP.

Indre et Loire

Moyens identifiés à mobiliser

DDTEFP 37 :

. Comité de pilotage du CRIA 37

. Réunion départementale des financeurs (depuis 2003) avec CG/CR/CAF/FASILD/DDTEFP/DDASS

Ces réunions ont été interrompues suite aux problèmes financiers sur la ligne IRILL en 2005 (mesure du Ministère du Travail)

Modalités de suivi et d'évaluation : DDTEFP 37 : réalisation (à améliorer) de tableaux et cartes des interventions en matière de savoir de base.

Loiret

Comité de pilotage départemental sous l'autorité du Préfet du Loiret, animé par le chargé de mission départemental Lutte contre l'illettrisme. Première réunion de travail réunissant les services de l'Etat et le FASILD en janvier 2006. Une série de réunions de travail est organisée par le chargé de mission départemental avec les services de l'Etat pour produire un état des lieux qui permettra de définir les axes stratégiques de la politique de LCI du département.

A programmer avant la fin du premier trimestre 2006 : une réunion des financeurs du département et un comité de pilotage du CRIA 45.

Cher

- création du comité opérationnel des financeurs

- réactivation du Groupe Départemental de Lutte contre l'Illettrisme

- organiser les complémentarités entre les missions du CRIA et des Espaces Libres Savoirs sur le département.

Durée et calendrier de l'action

3 ans à compter de la signature du plan.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de département par l'intermédiaire des chargés de mission départementaux.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional

Mme Leila Khelil

CSN de Tours

Titulaire : maître-principal Trinquart, responsable du contrôle de gestion.

Suppléant : capitaine l'Hostis, Chef du bureau de l'appel de préparation à la défense.

DRAC

Mme Florence Meisel-Gendrier, responsable du service du développement culturel et de l'action territoriale

M. Jean-Pierre Bouguier, Conseiller pour le livre et la lecture.

DRASS – DDASS

Le DDASS du département concerné

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

DRDJS - DDJS

Chaque CPEJ, référent « livre et lecture » :

Cher : M. Eric Bergeault (également animateur du GDLI 18)

Eure et Loir : Mme Stéphanie Sédillot

Indre : Mme Maïre Dubreuil

Indre et Loire : Mme Elisabeth Méry-Guérault

Loir et Cher : Mme Nora El Harchi

Loiret : Mme Adeline Mélon.

DRTEFP du centre : le chargé de mission Illettrisme (Hubert Méliand) avec pour chaque DDTEFP : le DA (directeur adjoint) ou/et le coordinateur (trice) en charge des dispositifs de lutte contre l'illettrisme, ou du suivi des savoirs de base.

Education Nationale : Inspections académiques

Cher : M. François Bourguignon, IA DSDEN

Eure et Loir : M. Philippe Picoche, IA DSDEN

Indre : M. Philippe Jourdan, IA DSDEN

Indre et Loire : M. Jean-Louis Merlin, IA DSDEN

Loir et Cher : M. Dominique Tresgots, IA DSDEN

Loiret : M. Georges Bucheli, IA DSDEN.

Missions locales / PAIO

Un directeur d'une ML/PAIO représentant l'ensemble des directeurs du département.

ACTEURS MOBILISES

Tous les partenaires impliqués dans la réalisation des objectifs du plan.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Jean-Christophe Ralema, chargé de mission régional lutte contre l'illettrisme, représentant l'ANLCI en région Centre.

PILOTAGE ET COORDINATION PC3

COORDINATION DES DISPOSITIFS AU NIVEAU LOCAL

Contexte

La lutte contre l'illettrisme et sa prévention mobilisent de multiples partenaires au niveau local. Nombre d'actions et leurs acteurs se côtoient, travaillent avec les mêmes populations, sur les mêmes territoires sans toujours bien se connaître. La coordination locale de leurs actions, le travail autour d'objectifs communs, permettront à ceux qui entreront dans la dynamique du plan régional de donner plus d'efficacité à leur action en s'appuyant sur les réalisations de leurs partenaires locaux. Notons également que les services de l'Etat déplorent leur méconnaissance des initiatives prises sur le terrain par les autres administrations.

Public cible

Services de l'Etat et partenaires, structures financées par l'Etat ou les autres partenaires impliqués dans la réalisation des objectifs du plan régional.

Territoire cible

Niveau local : bassins d'emploi, ZEP ...

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Renforcer l'efficacité des diverses actions organisées au niveau local sur un territoire commun.

Objectifs opérationnels

Créer des synergies entre les dispositifs des différents partenaires du plan.
Coordonner les dispositifs sur les territoires.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Mise en place de liens entre les dispositifs de formation et les actions culturelles. Sensibilisation et formation des bibliothécaires à l'accueil des publics en situation d'illettrisme. Formalisation des modalités d'intervention avec l'école, élaboration des partenariats et mise en oeuvre les relais nécessaires dans le cadre des programmes familiaux. Instauration d'un travail commun autour de la médiation. Mise en place d'articulation avec les SPE locaux.	Nombre de réunions de coordination. Création d'outils de suivi pour constater la progression du nombre de prises en charge d'enfants et parents en difficulté et les effets de celles-ci. Nombre de médiateurs formés dans chaque dispositif.
Résultat	Ouvertures des dispositifs existants aux publics en situation d'illettrisme. Montage de projets en partenariat dans les territoires.	Taux de fréquentation des dispositifs. Nombre d'opérations réalisées en partenariat.
Impact	Amélioration de la qualité des actions des partenaires.	Diversité et qualité des parcours proposés aux apprenants.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Durée et calendrier de l'action

3 ans à compter de la signature du plan.

Moyens identifiés à mobiliser

Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme : appui à la DDTEFP pour l'animation des réunions de coordination et formation des médiateurs.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DDTEFP par l'intermédiaire des Coordinateurs Emploi Formation.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

DRAC

Mme Florence Meisel-Gendrier, responsable du service du développement culturel et de l'action territoriale
M. Jean-Pierre Bouguier, Conseiller pour le livre et la lecture.

DRASS- DDASS

Le DDASS du département concerné

DRDJS

Mme Adeline Mélon.

DDJS

Chaque CPEJ, référent « livre et lecture » :

Cher : M. Eric Bergeault (également animateur du GDLI 18)

Eure et Loir : Mme Stéphanie Sédillot

Indre : Mme Maire Dubreuil

Indre et Loire : Mme Elisabeth Méry-Guérault

Loir et Cher : Mme Nora El Harchi

Loiret : Mme Adeline Mélon.

Education Nationale :

Coordonnateurs et responsables ZEP.

ACTEURS MOBILISES :

Acteur	Contribution
DDTEFP	Coordonner les partenariats au niveau local. Inciter les structures financées par la DDTEFP à travailler en partenariat avec les acteurs des autres réseaux. DDTEFP 37 : . Maillage territorial avec des AFB pour les publics de faible niveau en partenariat DDTEFP/CG/CAF . Articulation avec les APP à trouver en partenariat avec le CR . Formation semi intensive pour les publics FLE, jeunes et les niveaux plus élevés en partenariat du FASILD . Cofinancement du Centre de Positionnement Linguistique avec le FASILD Financement de formations destinées en particulier au public jeune orienté en mission locale (cahier des charges d'appels d'offres en construction conjointe avec 1 ALE et 1 ML) DDTEFP 18 : - coordination des actions et des financements avec le Conseil Général (PDI) - coordination en cours avec le Conseil Régional sur l'utilisation des visas - implication des APP en prévision - cofinancement du Centre de positionnement linguistique avec le FASILD.
DRAC	Inciter les partenaires de la DRAC à proposer des interventions en direction des publics en situation d'illettrisme en partenariat avec le réseau local d'acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

	réunion d'information pour les conseillers de la DRAC : mai 2006 réunion d'information pour les partenaires de la DRAC : sept/oct 2006 élaboration du répertoire des actions de lutte contre l'illettrisme dans le champ culturel. Chiffrage des besoins de formations destinées aux acteurs culturels.
DRASS-DDASS	Communication sur le PRLCI, propositions : <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de faire une présentation au CTRI (collège interdépartemental des directeurs) (à prévoir 1 mois à l'avance) - Programmer une présentation du PRLCI lors d'une réunion des pôles sociaux – DDASS, à l'issue d'un comité de BOP « Politiques en faveur de l'inclusion » - 1^{er} semestre 2006. - Présentation du PRLCI à Mme Lipira, conseillère technique au travail social, qui pourra étudier le moyen le plus opportun de relayer l'information au sein des réseaux des Conseillers techniques en travail social de la Région. - Créer un lien internet avec le site DRASS :DDASS (à étudier avec Mme Véronique Martin, Chargée de communication)
DDJS	Lorsque des actions nécessitant un partenariat local sont mises en œuvre sur les territoires, les services des DDJS mettent à disposition des structures coordonnant les actions de lutte contre l'illettrisme (CRIA ou autre) la liste de leurs partenaires qui pourraient y participer.
Education nationale	Inciter les écoles des ZEP à participer à la mise en place de programmes familiaux, procéder à la nomination d'un correspondant local en charge de leur suivi et former les personnels impliqués dans les actions. Fiches du plan de prévention de l'académie en lien avec cette action Fiche d'accompagnement d'action N°1.1.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Poursuivre l'accueil de tous les élèves à partir de trois ans et l'accueil des deux ans en ZEP-REP Fiche d'accompagnement d'action n°1.2.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Mettre en place les programmes personnalisés de réussite éducative. Rechercher une complémentarité et une coordination efficaces entre les écoles et les dispositifs de réussite éducative.
FASILD	Inciter les partenaires du FASILD ¹ à travailler avec les acteurs des réseaux locaux impliqués dans des actions de lutte contre l'illettrisme. Financer la formation des médiateurs.
DRTEFP	Financer la formation des médiateurs. Financer les CRIA (CPEP + FSE) Inviter les CRIA dans les SPEL

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Jean-Christophe Ralema, chargé de mission régional lutte contre l'illettrisme, représentant l'ANLCI en région Centre.

¹ Centres provisoires d'hébergement pour les réfugiés, associations conduisant des actions d'intégration en direction des publics migrants et issus de l'immigration.

PILOTAGE ET COORDINATION PC4

COORDINATION DES JAPD (Journées d'Appel et de Préparation à la Défense)

Contexte

Les JAPD de par leur organisation nous permettent de connaître le taux d'illettrisme parmi les jeunes français de la région Centre. Ce devrait également être le lieu permettant aux jeunes en situation d'illettrisme d'être accompagnés vers le ré-apprentissage des savoirs de base. Or il appert que nous avons très peu d'éléments nous permettant d'évaluer la réalité de la prise en charge post JAPD de ces jeunes : nous ne savons pas sous quelles modalités ils sont pris en charge au sein de l'Education nationale et ni ce qu'il advient d'eux lorsqu'ils sont sortis du système scolaire, très peu , parmi ces derniers, prenant rendez-vous avec les missions locales/PAIO. Il conviendrait d'optimiser ce passage par les JAPD et d'offrir aux jeunes repérés un parcours correspondant à leurs besoins et objectifs. Il faut pour cela mobiliser l'ensemble des partenaires liés à ce dispositif, jouer sur la complémentarité des services qu'ils peuvent offrir et cela dans le cadre d'une action concertée.

Public cible

Jeunes repérés lors des JAPD.
Effectif concerné : environ 4000 jeunes.

Territoire cible

La région.

Objectifs

But

Repérer et accompagner les publics en situation d'illettrisme ou en difficulté face aux compétences de base.

Objectif général

Faire remonter les données détenues par les inspections académiques et le réseau ML/PAIO pour disposer d'une vision consolidée de la situation des jeunes en situation d'illettrisme en région (nombre, prise en charge, relais entre les dispositifs).

Optimiser la « rentabilité » du repérage effectué lors des JAPD en améliorant la prise en charge des difficultés des jeunes repérés.

Objectifs opérationnels

Former les personnels des structures concernées afin :

- de fiabiliser la remontée des données
- de les aider à accompagner les publics vers les dispositifs de re-médiation (formation de médiateurs).

Coordonner les différents dispositifs mis en place autour des JAPD.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Etat des lieux des jeunes pris en charge dans chaque service ou administration. Formation des agents concernés. Réunions de coordination régulières.	Chaque service ou administration fournit selon un calendrier préétabli les données dont il/elle dispose. Nombre de jeunes pris en charge. Nombre d'agents formés. Nombre de réunions.
Résultat	Etat des lieux régional des jeunes pris en charge. Coordination des dispositifs autour des JAPD.	Etat des lieux régional annuel permettant le suivi des prises en charge des jeunes issus des JAPD. Nombre de jeunes « passés » d'une administration à une autre.
Impact	Accompagnement des publics vers les dispositifs de formation.	Nombre de jeunes accompagnés. Nombre de jeunes repérés lors des JAPD pour lesquels des mesure de re-médiation ont été mises en place.

Descriptif de l'action

Chaque service ou administration concernée fournira les données en sa possession aux autres services ou administrations ayant pour mission de repérer et d'accompagner les jeunes repérés en situation d'illettrisme lors des JAPD. Il faut en parallèle coordonner les actions des uns et des autres pour que chaque jeune bénéficie d'un suivi et de contacts réguliers avec un accompagnateur. Il faut organiser les relais et le parcours des jeunes afin de les amener à résoudre leurs difficultés au niveau des savoirs de base.

Moyens identifiés à mobiliser

Centres Ressources Illettrisme Analphabétisme pour la formation des personnels.

Durée et calendrier de l'action

En 2006 : formation des chefs de section responsables des JAPD (personnels du ministère de la défense) par le CRIA 37.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de région par l'intermédiaire du chargé de mission régional.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

DRAF
M. Bertrand QUEREC (DRAF/SRFD)

Education Nationale
Rectorat : Service académique d'information et d'orientation (SAIO)
Mme Sylvie Hauchecorne, chef du SAIO
Inspections académiques : Inspecteurs de l'information et de l'orientation (IEN-IO)
Cher : Mme Françoise Jardin
Eure et Loir : M. Pascal Delpech
Indre : M. Patrice Herzecke
Indre et Loire : Mme Bernadette Alcaraz
Loir et Cher : Mme Jacqueline Orlay
Loiret : M. François Bertrand.

Missions locales / PAIO :
Mme Eléonore Poirier, animatrice régionale du réseau des ML/PAIO.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
CSN de Tours	Organiser l'information des partenaires concernés par la prise en charge des jeunes repérés. Orienter les jeunes repérés vers les dispositifs pertinents par rapport à leur situation personnelle, leur problématique linguistique et d'insertion.
Chargé de mission régional lutte contre l'illettrisme Chargés de mission départementaux lutte contre l'illettrisme	Coordonner l'ensemble des dispositifs mis en place autour des JAPD : LICORNE, Etablissements Publics d'Insertion de la Défense, Savoirs pour réussir. Coordonner au niveau local le réseau en charge de la prise en charge des jeunes repérés.
DRAF	Organiser la prise en charge individuelle des jeunes repérés et avertir les centres de formation qui vont leur offrir des solutions pertinentes en rapport avec leurs difficultés.
Education nationale	Organiser la prise en charge individuel des jeunes repérés et leur offrir des solutions pertinentes en rapport avec leurs difficultés. Mise à disposition de personnels dans le cadre des Etablissements Publics d'Insertion de la Défense. Fiche du plan de prévention de l'illettrisme en lien avec cette action Fiche d'accompagnement d'action N°2.1.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Mettre en place des parcours spécifiques pour les élèves qui éprouvent des difficultés.
ML / PAIO	Organiser la prise en charge individuel des jeunes repérés et leur offrir des solutions pertinentes en rapport avec leurs difficultés. Informer le BSN de Tours des prises en charge effectuées.
DDTEFP	Financement des formations des jeunes dans le cadre du plan de cohésion sociale. Suivre les contrats CIVIS – lien avec les Missions locales et Paio. DDTEFP 18 : Lors des JAPD, mise en contact direct des jeunes repérés avec les PAIO et Mission Locale concernées.
Conseil Régional	Appui à la mise en place des Etablissements Publics d'Insertion de la Défense par mise à disposition de locaux ou de moyens matériels.
DRTEFP Centre	Créer un lien (articulation) entre les missions locales Paio qui peuvent accueillir les jeunes de JAPD et la DRTEFP (ou les DDTEFP).

PILOTAGE ET COORDINATION PC5

PARTENARIAT AVEC LES OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés)

Contexte

L'article L900-6 du code du travail indique que « Les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française font partie de la formation professionnelle tout au long de la vie » et que leur coût est à ce titre déductible de contribution des entreprises à la formation professionnelle.

L'article L934-2 du code du travail invite les branches professionnelles à prévoir des actions de formation à destination des salariés ne maîtrisant pas les compétences de base.

La loi de mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie avec les nouveaux dispositifs que sont le Droit Individuel à la Formation, les contrats de professionnalisation et les périodes de professionnalisation ouvre de nouvelles opportunités pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base.

Les entreprises ont rarement le réflexe de former leurs salariés en situation d'illettrisme et il s'avère donc nécessaire de leur montrer l'importance pour elles de prendre en compte la gestion des compétences de ces salariés qui, si ils éprouvent des difficultés à manier la communication écrite, sont souvent appréciés pour leurs compétences techniques.

Les OPCA sont les relais naturels de la communication sur la formation à destination des entreprises. Il convient donc de les mobiliser sur ce sujet et de les appuyer dans leurs efforts pour proposer des actions à destination des salariés en difficulté dans l'utilisation de l'écrit.

Public cible

OPCA.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Sensibiliser les entreprises et ses acteurs à la prise en compte de l'illettrisme dans les plans de formation et de développement des compétences de leurs salariés.

Objectif général

Mobiliser les OPCA.

Objectifs opérationnels

Organiser le partenariat pouvoirs publics / OPCA, notamment en matière de communication, à destination des entreprises.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Mobilisation des OPCA : appui aux OPCA dans leur stratégie de communication sur les savoirs de base en entreprise.	Journées de formation, d'information et production de guides méthodologiques et d'entretien.
Résultat	Prise en compte par les entreprises des problématiques des salariés liées aux savoirs de base dans leur plan de formation.	Augmentation du nombre d'entreprises sollicitant les OPCA pour les aider à prendre en compte l'illettrisme dans leur plan de formation.
Impact	Formation de salariés en situation d'illettrisme. Amélioration des compétences des salariés.	Nombre de salariés formés.

Descriptif de l'action

Constituer un groupe de travail OPCA-Centres de Ressources Illettrisme Analphabétisme appuyé par un expert pour travailler à la communication vers les chefs d'entreprise. Utiliser les techniques de communication commerciale pour « accrocher » les chefs d'entreprise. Produire un guide d'entretien / guide méthodologique pour aider les conseillers des

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

OPCA à aborder la question des savoirs de base et à traiter le sujet lors de leurs rencontres avec les entreprises (Type Process commercial d'entretien définissant les questions essentielles à poser pour vendre ou monter un projet). Organiser des manifestations sur les bassins d'emploi.

Durée et calendrier de l'action

Cette action a commencé à être mise en œuvre avec l'AGEFOS-PME et le SCRIPT en 2000 puis avec l'OPCAREG, UNIFORMATION et leurs partenaires « formation » en 2005.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE – CRIA.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DRTEFP.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

DRTEFP

M. Hubert Méliand. + Le responsable de la RTST (service Travail) à la DRTEFP en charge du suivi des EDEC + FSE sur les problématiques Illettrisme en entreprises – conventions cadre avec certains OPCA-.

Education Nationale : Rectorat

SCRIPT-CAFOC : Mme Josiane Miège.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRTEFP	Financement des actions de sensibilisation et de formation à destination des conseillers des OPCA. Aider à mettre en places les conventions relatives aux problématiques liées à l'illettrisme en entreprises, faire prendre conscience aux employeurs et repérer les salariés en entreprises
Conseil régional	Par l'abondement des fonds des OPCA, possibilité d'inscrire ces actions dans les actions collectives.
DDTEFP	Mise en relation au niveau local des entreprises et des OPCA. Organiser des manifestations locales permettant aux acteurs de l'entreprise de se rencontrer autour de la problématique des savoirs de base.

ILLETTRISME EN REGION CENTRE IRC1

**OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME,
DE SA PREVENTION ET DES COMPETENCES DE BASE**

Contexte

Nous ne disposons à l'heure actuelle que de très peu de données sur la réalité de l'illettrisme et de ses prises en charge en région Centre et d'une manière générale ce déficit d'information concerne l'ensemble des problématiques linguistiques : illettrisme, analphabétisme et besoins en matière d'apprentissage de la langue française pour les étrangers. Les quelques éléments que nous possédons sont épars et ne permettent pas d'avoir une vision globale de la situation donc des besoins de la région. Or pour mener une politique motivée de lutte contre l'illettrisme et de développement des compétences de base, il nous faut construire des diagnostics plus précis et plus complets que ceux qui ont pu être réalisés jusqu'à présent. De plus pour pouvoir évaluer l'impact des actions menées dans le cadre du plan régional en dynamique et ainsi pouvoir les ajuster au fur et à mesure des évolutions, il nous faut pouvoir compter sur des données régulièrement mises à jour.

Public cible

Agents de : ANPE - ML/PAIO - DRAF - AFPA (ses personnels et les personnes suivant des formations à l'AFPA) - DDJS – DDASS/DRASS.

Territoire cible

La région

Objectifs

But

Se doter d'un « observatoire régional » de la Lutte Contre l'Illettrisme, de sa prévention et des savoirs de base, disposer de données chiffrées actualisées en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention afin de contribuer à la coordination des politiques, actions et moyens de chacun.

Objectif général

Réaliser un état des lieux des situations d'illettrisme en région et un tableau de suivi des publics pris en charge dans le cadre des actions de re-médiation, d'apprentissage des savoirs de base et de prévention.

Objectifs opérationnels

Répertorier les lieux de repérage potentiels sur lesquels les services de l'Etat et les partenaires associés au Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme peuvent peser et déterminer comment sensibiliser les personnels et les mobiliser. Estimer le nombre et connaître les profils des publics en situation d'illettrisme ou en difficulté face aux compétences de base, définir le profil des bénéficiaires des actions de prévention et de re-médiation entreprises dans le cadre du plan régional de lutte contre l'illettrisme.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Répertoire des lieux de repérage pour chaque administration et des agents susceptibles d'effectuer ce travail. Repérage des publics, analyse de leur problématique linguistique et de leur prise en charge dans les dispositifs de prévention et de re-médiation.	Nombre et diversité des agents et des lieux mobilisés dans le repérage des publics. Nombre d'agents formés. Document réalisé.
Résultat	Alimentation de la fonction observatoire en données fiables. Construction d'un outil de suivi et d'un tableau de bord des actions réalisées dans le cadre du plan régional de lutte contre l'illettrisme.	Quantité et qualité de l'information recueillie. Présentation annuelle des réalisations en préfecture de région.
Impact	Etat des lieux des situations d'illettrisme en région et évaluation des progrès et des impacts des actions réalisées par les services de l'Etat et les partenaires associés au plan régional de lutte contre l'illettrisme. Meilleure connaissance de l'illettrisme en région.	Diagnostics préalables à la réalisation d'actions motivées. Définition d'orientations annuelles en fonction des résultats observés.

Descriptif de l'action

Chaque administration fournit un répertoire de lieux de repérage potentiels et indique les modalités de remontée d'information qu'elle a choisies. Elle définit si les agents auront pour mission un simple repérage statistique des situations d'illettrisme ou si ils devront en plus procéder à l'accompagnement des publics repérés. Elle indique également si les agents concernés ont besoin d'une formation ou d'un appui pour réaliser cette mission.

Formation des personnels des structures concernées afin de fiabiliser la remontée des données et les doter d'un outillage de repérage simple d'utilisation (en utilisant des supports existant si possible).

Réalisation d'un état des lieux et d'un tableau de bord annuel à partir des données fournies par chaque administration associée au plan régional de lutte contre l'illettrisme.

Présentation annuelle des résultats en comité de pilotage, révision éventuelle des objectifs en fonction de l'évaluation des actions réalisées.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE pour la centralisation des données.

ORFE pour l'appui à la conception de l'outil de recueil et traitement des données.

Centres de Ressources Illettrisme Analphabétisme pour la formation des agents.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de région par l'intermédiaire du chargé de mission régional.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

DRAF
Mme Anne-Soline GUERTON (CFPPA de Chartres La Saussaye).

DRASS
La (le) responsable « Politiques sociales », Mme Ghislaine Bonnin-Gabriel.

DRDJS
Mme Adeline Mélon.

DRTEFP
M. Hubert Méliand. + le service du SEPES (statistiques) à la DRTEFP.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Inspections académiques : IEN-IO (voir PC4) et CIO (Centres d'information et d'orientation) pour les repérages JAPD IA-DSDEN pour les actions de prévention de l'illettrisme.

Missions locales / PAIO

Mme Eléonore Poirier, animatrice régionale du réseau des ML/PAIO

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
ANPE	Réaliser un répertoire des lieux potentiels de repérage et organiser la formation des agents concernés, procéder au repérage des publics et faire remonter les données obtenues.
AFPA	Réaliser un répertoire des lieux potentiels de repérage et organiser la formation des agents concernés, procéder au repérage des publics et faire remonter les données obtenues.
CSN de Tours	Faire remonter Les données obtenues lors des JAPD.
DRAF	Réaliser un répertoire des lieux potentiels de repérage et organiser la formation des agents concernés, procéder au repérage des publics et faire remonter les données obtenues.
DRASS	La DRASS fournira au plus tard fin avril 2006, la liste des établissements suivants : <ul style="list-style-type: none"> - centres d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRIS (financés par l'Etat) – publics en situation de précarité - Centres provisoires d'hébergement – CPH – publics étrangers en situation régulière et en parcours d'intégration - Résidences sociales - Maisons relais - Etablissements de services d'aide par le travail (ESAT) - Foyers de jeunes travailleurs (contact URFJT à préciser) - Associations mettant en œuvre des mesures de tutelles aux prestations sociales - Réseau des CAF- CPAM - Dispositifs d'accès aux droits (PARADS) La FNARS qui fédère les CHRIS et gère le FSE « micro projets » peut également être sensibilisée (la DRASS siège au COPIL micro projet)
DRDJS	Réaliser un répertoire des lieux potentiels de repérage et organiser la formation des agents concernés, procéder au repérage des publics et faire remonter les données obtenues.
ML / PAIO	Procéder au repérage des publics et faire remonter les données obtenues par l'intermédiaire de Parcours 3.
Education nationale	Faire remonter les données concernant la prise en charge des jeunes repérés lors des JAPD.
DRTEFP	Financement de l'observatoire et des formations (ORFE, CRIA) Appui du SEPES : remontées des données chiffrées, suivi statistique.
Conseil Régional	Financement de l'observatoire (ORFE) et des formations dans le cadre de la professionnalisation des acteurs du réseau Savoirs de base.
FASILD	Financement de l'observatoire et des formations (ORFE, CRIA).

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

DRAF : Jusqu'à présent, mis à part les JAPD, les services de la DRAF n'ont pas mis en place de repérage des personnes en situation d'illettrisme. Par conséquent, les personnels d'établissement agricole public et de certaines agences d'intérim souhaitant contribuer à cette action, auront sans doute besoin d'accompagnement, voire de formation.

Nota bene : cette action est inscrite dans le cadre du volet illettrisme du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrée, présentée lors de la Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations du 20 octobre 2005.

ILLETTRISME EN REGION CENTRE IRC2

ETAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS DE PREVENTION

Contexte

Pour pouvoir mettre en relation l'ensemble des dispositifs de terrain dans le cadre de projets communs, comme les emplois familiaux, par exemple il nous faut pouvoir examiner l'ensemble des dispositifs d'un territoire donné et réfléchir à leurs articulations possibles. Pour réaliser cela, il est nécessaire que tous les partenaires impliqués connaissent les actions des autres administrations.

Public cible

Services de l'Etat et partenaires associés au plan régional.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Clarifier le concours de chaque dispositif à la prévention de la lutte contre l'illettrisme et ce que l'on en attend.

Objectifs opérationnels

Etablir un état des lieux précis sur chaque territoire (politique de la ville, ZEP). Favoriser la mise en place de partenariats entre les acteurs des différents réseaux.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Réalisation de l'inventaire des dispositifs financés et qui peuvent être "utilisés" par les publics en situation d'illettrisme (donner de l'appétence pour les apprentissages, réactiver l'envie d'apprendre par la participation à des activités culturelles valorisantes). Répertorier les actions menées par l'Education Nationale en région afin d'en avoir une vision précise et d'en mesurer l'ampleur pour prévoir des articulations avec les dispositifs des autres services de l'Etat dans le cadre des programmes familiaux inclus dans les plans régionaux de lutte contre l'illettrisme. Diffusion de cette information auprès des organismes travaillant avec les publics en situation d'illettrisme .	Outil de communication (papier WEB). Nombre de réunions d'information réalisées. Nombre de brochures distribuées. Connexions au site WEB.
Résultat	Meilleure connaissance des dispositifs pour l'ensemble des partenaires.	Prises de contact entre services.
Impact	Mise en relation des partenaires autour des dispositifs co-existants sur un territoire. Amélioration de la complémentarité de l'offre existante sur les territoires.	

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Descriptif de l'action

Chaque partenaire fournit l'inventaire de ses dispositifs, le GIP ALFA, le SCRIPT-CAFOC et les Centres de Ressources Illettrisme Analphabétisme diffusent cette information auprès des autres partenaires et des structures travaillant avec les publics concernés et favorisent le montage d'actions en partenariat avec le réseau des acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE – SCRIPT/CAFOC – CRIA.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Education nationale.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

DRAC

Mme Florence Meisel-Gendrier, responsable du service du développement culturel et de l'action territoriale
M. Jean-Pierre Bouguier, Conseiller pour le livre et la lecture.

DRDJS

Mme Aline Mélon.

Education Nationale

Rectorat : Patrick Prévost, IA-IPR

SCRIPT CAFOC

Mme Josiane Miège

Inspections académiques : IA DSDEN

Coordonnateurs et responsables ZEP.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRAC	Réaliser un répertoire des dispositifs susceptibles de contribuer à la prévention de l'illettrisme (voir préfiguration de ce travail en annexe). Remise du répertoire des actions de lutte contre l'illettrisme dans le champ culturel : oct/dec 2006
DRDJS	Réalisation d'un état des lieux des actions mises en place dans le cadre de la prévention de l'illettrisme par les CEPJ référents « livre et lecture ».
Education nationale	Réaliser un répertoire des actions mises en place dans le cadre de la prévention de l'illettrisme. Rémonter les données concernant la prise en charge des élèves en difficulté. Inventorier les ZEP où pourraient être mis en place les programmes familiaux. Fiches du plan de prévention de l'illettrisme en lien avec cette action Fiche d'accompagnement d'action N° 1.3.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Prévention et traitement des difficultés scolaires dont réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté. Fiche d'accompagnement d'action N° 1.3.2 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Intégration des enfants nouvellement arrivés en France Fiche d'accompagnement d'action N° 1.1.2 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours Libellé de l'action : Améliorer la réussite des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue orale et écrite dès l'école préélémentaire Fiche d'accompagnement d'action n° VE 2.2 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

	<p>Libellé de l'action : Dépister précocement les troubles des apprentissages en particulier les troubles du langage oral et écrit.</p> <p>Fiche d'accompagnement d'action N°2.6.3 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours</p> <p>Libellé de l'action : Veiller à la qualité de la prise en charge des élèves nouveaux arrivants en repérant les enseignants ayant une qualification en FLE (Français langue étrangère)/FLS (Français langue seconde) et en les affectant dans les classes d'accueil</p> <p>Fiche d'accompagnement d'action n°2.7.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours</p> <p>Libellé de l'action : Assurer des modules d'accueil et de réparation aux examens pour les élèves ayant échoué à l'examen.</p> <p>Fiche d'accompagnement d'action n°2.8.2 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours</p> <p>Libellé de l'action : Réduire les taux de sortie sans qualification au niveau VI et Vbis.</p>
--	---

ILLETTRISME EN REGION CENTRE IRC3

INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS

Contexte

Pour pouvoir mettre en relation l'ensemble des dispositifs de terrain dans le cadre de projets communs, il nous faut pouvoir examiner tous les dispositifs d'un territoire donné et réfléchir à leurs articulations possibles. Pour réaliser cela il est nécessaire que les partenaires impliqués connaissent les actions des autres administrations.

Public cible

Services de l'Etat et partenaires associés au plan régional.

Objectifs

But

Repérer et accompagner les publics en situation d'illettrisme ou en difficulté face aux compétences de base.

Objectif général

Coordonner l'action des dispositifs de repérage, d'orientation et d'accompagnement des publics des services de l'Etat et des partenaires associés au Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme.

Objectifs opérationnels

Organiser l'information sur la formation pour adultes et la rendre accessible aux personnels de l'Education nationale, de la DRDJS, de l'ANPE, des missions locales/PAIO ...

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Réalisation d'un outil de communication à destination des personnels concernés. Formation de ces personnels à l'utilisation de l'outil.	Outil (papier et WEB). Nombre de bénéficiaires.
Résultat	Diffusion de l'information auprès des familles et des personnes en ayant besoin.	
Impact	Accompagnement et orientation des familles et des personnes en situation d'illettrisme. Prise en charge des personnes dans les dispositifs de formation.	Nombre de personnes orientées sur les dispositifs adéquats. Nombre d'entrées en formation.

Descriptif de l'action

Cette action est réalisée dans le cadre des missions classiques d'information de l'ANLCI et des Centres de Ressources Illettrisme Analphabétisme.

Moyens identifiés à mobiliser

CRIA – SCRIPT : formation
GIP ALFA CENTRE : communication.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de région par l'intermédiaire du Chargé de Mission Régional.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil

DRDJS
Mme Aline Mélon.

DRTEFP

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

M. Hubert Méliand.

Education Nationale : Rectorat
SCRIPT-CAFOC
Mme Josiane Miège.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRTEFP	Financement activation des crédits régionaux du BOP 2 ligne Irill – Cper- Positionner le CRIA régional (Script Cafoc) dans la professionnalisation des acteurs.
DDTEFP	DDTEFP 37 : Demande d'un travail au CRIA 37 par la DDTEFP sur l'articulation entre les différents dispositifs pour présentation aux prescripteurs. DDTEFP 18 : Faciliter le travail du CRIA et de l'ANLCI dans cette mission. A ce titre, ces deux structures font partie du comité opérationnel des financeurs.
Conseil régional	Financement des actions dans le cadre de la professionnalisation des acteurs.

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA1

CREATION ET ANIMATION D'UN RESEAU D'AFB (Ateliers de Formation de Base)

Contexte

En région Centre nous manquons de lisibilité sur l'offre de formation à destination des personnes en situation d'illettrisme. Celle-ci est disparate et de qualité inégale. Son contenu est divers et cette diversité pose difficulté aux services instructeurs des financeurs ainsi qu'aux agents chargés de l'orientation des publics. Elle rend plus difficile la construction de parcours cohérents. A l'instar d'autres régions, la région Centre doit se doter d'un réseau d'organismes permettant une égalité de traitement des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire tout en garantissant cohérence et qualité des actions et sans tendre à une uniformisation réductrice de l'offre.

Public cible

Les organismes de formation.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Structurer l'offre.

Objectifs opérationnels

Créer un réseau d'AFB.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Création d'un réseau d'AFB labellisés. Conventionnement des organismes labellisés.	Nombre d'AFB labellisés. Nombre d'heures de formation conventionnées avec les AFB.
Résultat	Lisibilité de l'offre pour les financeurs et les prescripteurs. Adaptation de l'offre aux besoins des publics. Egalité des conditions de formation pour les publics sur l'ensemble du territoire régional.	Qualité des orientations réalisés. Individualisation de la formation.
Impact	Amélioration de la qualité de l'offre de formation.	Réduction du nombre d'abandons d'apprenants en cours de parcours.

Descriptif de l'action

Inciter les organismes à adhérer à une charte des AFB et inciter les financeurs à financer ces derniers.

Durée et calendrier de l'action

Elaboration de la charte qualité en 2006. Début du conventionnement des organismes sélectionnés par les DDTEFP en 2006.

Moyens identifiés à mobiliser

CRIA : accompagnement et animation du réseau. Enveloppe IRILL.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DRTEFP par l'intermédiaire de son chargé de mission illettrisme M. Hubert Méliand.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil

Education Nationale
Rectorat : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)
M. Daniel Le Courriard, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRETFP	Coordination , mise en place d'une charte AFB régionale, et financement des CRIA chargés de l'animation, de l'accompagnement et de la professionnalisation des structures AFB et de leurs personnels. Appui aux territoires : mutualiser les outils (des AFB) travailler sur la cohérence des modes de fonctionnement (des AFB). Veiller à une couverture (par les AFB) de tout le territoire régional).
DDTEFP	Financement des AFB (IRILL). DDTEFP 36 : Identification par le C.R.I.A. de l'Indre des structures répondant au cahier des charges de l'A.F.B. et en capacité de mettre en place une charte qualité. DDTEFP 37 : financement des AFB et du CRIA 37. Existence d'une charte départementale depuis 3 ans DDTEFP 18 : recherche d'adhésion à la charte des AFB de tous les organismes financés dans le cadre de l'IRILL sur tout ou partie en 2006, intégralement en 2007.
Conseil régional	Financement des actions entrant dans le cadre du plan de professionnalisation des acteurs du réseau Savoirs de base, en articulation avec les Espaces Libres Savoirs et l'offre visas

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA2

PROPOSER DES ACTIONS EN MILIEU RURAL

Contexte

Les personnes en situation d'illettrisme en milieu rural souffrent d'un double handicap :

- la mobilité : elles ont peu ou pas de moyens de déplacement, notamment les jeunes que leur situation empêche d'obtenir un permis de conduire
- l'éloignement des organismes de formation : ceux-ci sont toujours installés dans des agglomérations d'une certaine importance pour des raisons de rentabilité que l'on comprend bien.

La seule possibilité pour ces personnes de se former est de faire appel à des bénévoles qui peuvent les prendre en charge quelques heures par semaine. Cette solution, si elle peut convenir à certains adultes, n'est en aucun cas suffisante pour des jeunes ou des adultes souhaitant s'insérer professionnellement et encore moins pour des salariés d'entreprise (les OPCA recueillent des demandes qu'ils ne parviennent pas toujours à honorer).

Or si l'on souhaite que ces demandeurs d'emploi aient la possibilité de retrouver un emploi, un minimum de mobilité est nécessaire qui implique, pour l'obtenir, des compétences en matière d'utilisation de l'écrit. Les quelques rares expériences de formation en milieu rural en région, organisées par des organismes de formation de qualité (à la Ferté St-Aubin ou la Guerche), ont montré leurs effets mobilisateurs en terme de mobilité et d'autonomie des bénéficiaires.

Public cible

Jeunes et adultes demandeurs d'emploi et salariés en situation d'illettrisme en milieu rural.

Territoire cible

Zones rurales non couvertes par des dispositifs de formation aux savoirs de base.

Objectifs

But

Améliorer la couverture territoriale de l'offre.

Objectif général

Permettre aux publics peu mobiles de se former.

Objectifs opérationnels

Développer une offre de formation aux savoirs de base en milieu rural.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Appui aux organismes de formation qui souhaitent développer une offre en milieu rural. Coordination de l'action des financeurs en milieu rural.	Nombre de lieux de formation en milieu rural. Nombre de dispositifs co-financés (où les moyens des différents financeurs sont mutualisés).
Résultat	Amélioration de la couverture territoriale.	« Densité » de l'offre de formation en milieu rural.
Impact	Formation des jeunes et adultes en milieu rural.	Nombre de bénéficiaires.

Moyens identifiés à mobiliser

IRILL – Fonds du plan de cohésion sociale destinés aux jeunes en difficulté.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DDTEFP.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Education Nationale
 Rectorat : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)
 Daniel Le Courriard, Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DDTEFP	Financement d' actions en milieu rural (IRILL) DDTEFP 36 : Réflexion pilotée par le C.R.I.A. sur le maillage territorial, optimisation de l'offre Inventaire sur l'offre de formation 2006 : (réalisation d'une cartographie) DDTEFP 37 : La mobilisation des crédits IRILL est faite essentiellement en milieu rural L'objectif est de conserver des ateliers sur l'ensemble du territoire départemental. DDTEFP 18 : La couverture des besoins en milieu rural est toujours recherchée. Le transport des bénéficiaires est aussi prévu. Les fonds IRILL participent à ce maillage.
Conseil régional	Offre de formation « visas » accessible dans les Espaces Libres Savoirs et autres organismes de formation.
FASILD	Co-financement des actions accueillant des publics migrants en milieu rural.
Collectivités locales (Conseils généraux – Pays – communes)	Co-financement des actions en milieu rural.
OPCA	Co-financement des actions accueillant des salariés en milieu rural.
Education Nationale DAFPIC	- Plan d'action académique : mobilisation des GRETA (supports ou non des Maisons des Savoirs) pour qu'ils contribuent à l'organisation de l'offre de formation en milieu rural en département
CFC	Participation aux réunions de coordination ou groupes de travail techniques en départements.
Résultat : contribuer à l'organisation d'une offre de prestations de formation aux savoirs de base sur les zones rurales non couvertes.	

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

SCRIPT – GIP FCIP Mission CAFOC – 30 faubourg de Bourgogne – 45000 ORLEANS

Nota bene : cette action est inscrite dans le cadre du volet illettrisme du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrée, présentée lors de la Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations du 20 octobre 2005.

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA3

FORMER LES SALARIES

Contexte

L'article L900-6 du code du travail indique que « Les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française font partie de la formation professionnelle tout au long de la vie » et que leur coût est à ce titre déductible de contribution des entreprises à la formation professionnelle.

L'article L934-2 du code du travail invite les branches professionnelles à prévoir des actions de formation à destination des salariés ne maîtrisant pas les compétences de base.

La loi de mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie avec les nouveaux dispositifs que sont le Droit Individuel à la Formation, les contrats de professionnalisation et les périodes de professionnalisation ouvre de nouvelles opportunités pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base.

Les entreprises ont rarement le réflexe de former leurs salariés en situation d'illettrisme et il s'avère donc nécessaire de leur montrer l'importance pour elles de prendre en compte la gestion des compétences de ces salariés qui, si ils éprouvent des difficultés à manier la communication écrite, sont souvent appréciés pour leurs compétences techniques. Il faut donc leur proposer des réponses adaptées à leurs besoins en terme d'organisation des formations, d'ingénierie financière et pédagogique et d'appui à la mobilisation des salariés qu'elles souhaitent former.

Public cible

Entreprises.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Développer les actions de formation et de développement des compétences à destination des salariés en situation d'illettrisme dans les entreprises.

Objectifs opérationnels

Coordonner les actions des OPCA et des pouvoirs publics : organiser les parcours de formation des salariés sur la base de co-financements entreprises - OPCA – pouvoirs publics.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Actions concertées OPCA / partenaires publics à destination des salariés (en contrats classiques ou aidés sur la base de fonds mutualisés entreprises (DIF ...) – OPCA – fonds publics.	Nombre d'actions conjointes réalisées.
Résultat	Développement des formations de base en entreprise.	Prise en compte des formations de base dans les plans de formation des entreprise en T + 1.
Impact	Développement des compétences des salariés.	Nombre de salariés formés. Accès aux actions de formation qualifiante.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DRTEFP par l'intermédiaire de son chargé de mission illettrisme, M. Hubert Méliand, en lien avec Lucien Renucci du RTST secteur Travail à la DRTEFP.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Education Nationale
Rectorat : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)
M. Daniel Le Courriard, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRETFP	- Co-financement d'actions par le biais des fonds EDEC, cofinancer les actions par le FSE (nouvelle programmation) - Développer les conventions/cadre -Sensibilisation des secteurs professionnels « sensibles » Mobilisation des OPCA.
DDTEFP	Sensibilisation des entreprises. DDTEFP 36 : C.R.I.A. : re-mobilisation d'un O.P.C.A et des collectivités territoriales par le biais du C.N.F.P.T. DDTEFP 18 : la DDTEFP a financé le CRIA en 2004 et 2005 pour sensibiliser les entreprises de la ZFU de Bourges sur ces problèmes.
EDUCATION NATIONALE CFC de GRETA CFC CAFOC	Expérimentation d'opérations de développement des compétences en direction des salariés de niveau infra V (1 opération en 2006)
Résultat : Enrichissement du répertoire des pratiques en ce qui concerne la formation des salariés aux savoirs de base Formalisation de nouvelles ingénieries de dispositif en rapport avec la logique de "développement des compétences" et dans le cadre offert par la loi du 4 mai 2004	
OPCA	Co-financement des actions.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

DAFPIC et SCRIPT ORLEANS

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA4

**ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VERS LES DISPOSITIFS DE
RE-MEDIATION OU DE PREVENTION**

Contexte

L'état des lieux réalisé par le chargé de mission régional en 2002 montrait que, cette année-là, seulement 1705 personnes en situation d'illettrisme avaient bénéficié d'une action de formation sur un potentiel estimé à près de 100 000 personnes dans la population active de la région (estimation basée sur les résultats de l'enquête réalisée conjointement par l'INSEE et l'ANLCL sur 21 régions françaises entre 2002 et 2004), soit 1,7 % de la population active potentiellement concernée en région.

Public cible

Agents des : ANPE - ML/PAIO - DRAF - AFPA - DRDJS – CSN de Tours.

Territoire cible

Bassin d'emploi.

Objectifs

But

Accroître le nombre de personnes en situation d'illettrisme prises en charge dans les dispositifs de formation et de ré-médiation.

Objectif général

Accompagner les publics en situation d'illettrisme ou en difficulté face aux compétences de base et améliorer la qualité de l'accompagnement.

Objectifs opérationnels

Coordonner les dispositifs de repérage, d'orientation et de formation et de prévention, mobiliser les personnels pour l'accompagnement des publics vers les actions de re-médiation et de prévention.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Mobilisation et formation des personnels des structures concernées afin de les aider à accompagner les publics vers les dispositifs de ré-médiation (formation de médiateurs). Coordination des dispositifs de repérage, d'orientation et d'accompagnement des publics des services de l'Etat et des partenaires associés au plan régional de lutte contre l'illettrisme.	Nombre d'agents formés, d'outils de suivi créés ... Création d'outils de coordination, réunions de coordination ...
Résultat	Amélioration de la qualité des dispositifs d'accompagnement.	
Impact	Accroissement du taux de fréquentation des actions de ré-médiation et de prévention.	Nombre de bénéficiaires.

Moyens identifiés à mobiliser

Centres de Ressources Illettrisme Analphabétisme : mobilisation, formation des agents, animation locale des dispositifs d'accompagnement.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DRTEFP appuyé par le chargé de mission régional de lutte contre l'illettrisme pour la coordination de la formation des médiateurs.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

DDTEFP par l'intermédiaire des Coordonnateurs emploi formation pour les coordinations locales des dispositifs de repérage et d'accompagnement des publics.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

DRAF
Mme Anne-Soline GUERTON (CFPPA de Chartres La Saussaye).

DRDJS
Mme Adeline Mélon.

Education Nationale
Daniel LE COURRIARD – DAFPIC.

Missions locales / PAIO
Mme Eléonore Poirier, animatrice régionale du réseau des ML/PAIO.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
ANPE	Organiser des formations de médiateurs à destination des agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme.
AFPA	Organiser des formations de médiateurs à destination des agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme.
CSN de Tours	La formation des personnels chargés des entretiens avec les jeunes repérés lors des JAPD débutera en septembre 2006.
DRAF	Organiser des formations de médiateurs à destination des agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme. De manière générale, l'ensemble des établissements publics de l'enseignement agricole doit faire face à des situations d'illettrisme. Cependant, il n'existe pas de dispositif spécifique identifié étant donné que les agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme, ne sont pas formés pour cela. 18 personnes suivront une formation de médiateur de 5 jours .
EDUCATION NATIONALE CFC en charge des actions "Savoirs de base" + antennes DAVA Chargés d'accueil de GRETA Chargés d'accueil Antennes DAVA	Sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme et à leur orientation vers les dispositifs de re-médiation adaptés. En liaison avec sensibilisation / information des chargés d'accueil PRC
DRDJS	Les agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme seront incités à participer aux formations de médiateurs organisées par les CRIA.
ML / PAIO	Les agents en contact avec des publics potentiellement en situation d'illettrisme seront incités à participer aux formations de médiateurs organisées par les CRIA.
DRTEFP	Financement des formations (CRIA) Activation des fonds IRILL
DDTEFP	DDTEFP 36 : Accompagnement des publics vers les dispositifs de re-médiation ou de prévention C.R.I.A. : Journée de formation thématique des acteurs à partir d'un diagnostic des besoins travail sur les parcours de formation et l'enchaînement des dispositifs. DDTEFP 37 : Organisation ces dernières années de session de sensibilisation à l'illettrisme dans les territoires du département. La question se pose de la continuation de ces opérations qui s'essouffent un peu. DDTEFP 18 : création d'un groupement solidaire de 3 organismes de formation sur Bourges pour travailler en complémentarité sur les contenus, les groupes de niveaux, les créneaux horaires et les lieux de formation.
Conseil Régional	Financement du plan de professionnalisation des acteurs du réseau des Savoirs de base.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

DAFPIC – CAFOC – SCRIPT Orléans

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA5

**ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION D'ILLETTRISME
VERS LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)**

Contexte

Le dispositif VAE doit permettre à des salariés et à des demandeurs d'emploi peu qualifiés de valoriser leur expérience par l'obtention d'une qualification reconnue. Les salariés en situation d'illettrisme ou éprouvant des difficultés dans le maniement de l'écrit ne peuvent souvent pas accéder à ce dispositif du fait des modalités de rendu de l'expérience (qui nécessitent l'utilisation de l'écrit quel que soit le ministère valideur). Cependant, avec un accompagnement adéquat, il est possible pour certains d'entre eux (l'expérience de l'ADMR de Blois nous le prouve) d'obtenir une qualification et donc de pouvoir sécuriser un peu plus leur situation par rapport à l'emploi. De plus, le fait d'obtenir une qualification ou même dans un premier temps une partie de qualification leur montre qu'ils possèdent des compétences et leur donne l'envie d'aller plus loin et de reprendre des apprentissages de base.

Public cible

Personnes en situation d'illettrisme souhaitant valoriser leur expérience professionnelle par l'obtention d'une qualification reconnue, notamment les salariés en contrats aidés dans le secteur de l'insertion par l'économie.

Territoire cible

Bassin d'emploi.

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Développer les compétences des salariés et des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme.

Objectifs opérationnels

Rendre accessible le dispositif VAE aux publics en situation d'illettrisme.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Montage d'un dispositif spécifique d'accompagnement vers la VAE pour les publics en situation illettrisme.	Nombre de dispositifs mis en place en région.
Résultat	Accessibilité de la VAE pour les publics en situation d'illettrisme.	Nombre de personnes ayant utilisé les parcours proposés et validé leur expérience par le biais de la VAE.
Impact	Activation de l'appétence pour les apprentissage.	Nombre de bénéficiaires souhaitant poursuivre un parcours de formation après obtention de la qualification visée.

Descriptif de l'action

Une expérimentation de cette action est en cours sur le bassin d'emploi de Dreux. Après analyse nous proposons de reconduire cette opération sur d'autres bassins d'emploi.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DDTEFP par l'intermédiaire des Coordonnateurs Emploi Formation.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

DRAF

Mme Anne-Soline GUERTON (CFPPA de Chartres La Saussaye), M. Jean-Maurice GUEIT (réfèrent VAE au SRFD Education Nationale).

DRASS

La (le) responsable « Politiques sociales », Mme Ghislaine Bonnin-Gabriel.

Rectorat : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)

M. Daniel Le Courriard, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
ANPE	Orientation de bénéficiaires potentiels vers le dispositif.
AFPA	Validation de nouvelles méthodes et procédures de VAE.
DRAF	Validation de nouvelles méthodes et procédures de VAE.
DRASS	<p>En qualité de responsable de la VAE des publics de niveau 5 dans le champ de l'aide à domicile.</p> <p>Leviers identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EDEC 2006 – 2007 dont les orientations sont en cours de mise au point, suite à l'évaluation de l'EDDF et ayant pour pilote « Etat » la DRTEFP. - Schéma régional des formations sanitaires et sociales (pilote région Centre) - OPCA du secteur Uniformation (orientations de la branche professionnelle sur cette problématique. <p>Pour sa part la DRASS sera attentive à l'évocation éventuelle de ces difficultés dans le cadre de l'évaluation de l'EDDF « aide à domicile », au regard notamment de certaines expériences conduites par l'association ADMR 41.</p> <p>L'acquisition des savoirs de base pourrait également constituer un objectif pour l'accès à la qualification (obtention de tout ou partie de CAP – adaptation au poste de travail ...) des publics accueillis en établissement de travail protégé.</p>
Education nationale	<p>Validation de nouvelles méthodes et procédures de VAE.</p> <p>- Organisation de groupes de travail ayant pour objet l'adaptation des méthodes et procédures pour faciliter l'accès des candidats à la qualification Niveau V.</p> <p>- Au cas par cas concertation / négociation des dates de réunion des jurys (prise en compte des situations d'emploi des personnels salariés des structures d'insertion par l'activité économique – IAE) –</p> <p>Résultat : Accès à la qualification (niveau V) pour des personnes de bas niveau rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle</p> <p>Fiche du plan de prévention de l'illettrisme en lien avec cette action</p> <p style="text-align: center;">Fiche d'accompagnement d'action N°2.9.1 du plan de prévention de l'illettrisme d'Orléans-Tours</p> <p>Libellé de l'action : Développer une prestation globale d'aide à la mise en place des parcours VAE</p>
DDTEFP	<p>Financement du dispositif. Ligne spécifique VAE départementale.</p> <p>DDTEFP 36 : réflexion sur 2006, projets d'actions sur 2007-2008</p> <p>DDTEFP 18 :</p> <p>VAE : améliorer l'information des bénéficiaires potentiels notamment lors de l'accompagnement des contrats aidés, et sur les cellules de reclassement.</p>
DRTEFP	<p>Coordination du dispositif.</p> <p>Financement pour les actions régionales par les fonds VAE ligne régionale</p>
Conseil Régional	<p>Financement du Point relais conseil mobilisé dans l'expérimentation (CIDFF Dreux : Intervention au titre du Point relais conseil en VAE : information des bénéficiaires sur la VAE + aide à l'identification de la certification).</p>
OPCA	<p>Financement des actions de formation complémentaires à destination des candidats à la VAE.</p>

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

DRAF :

Le CFPPA de Chartres La Saussaye, au travers de sa participation à l'expérimentation sur le bassin d'emploi de Dreux, est le seul, jusqu'à présent, à avoir travaillé sur l'accompagnement vers la VAE des publics en situation illettrisme. Grâce à cette expérimentation positive, les autres centres de formation de l'enseignement agricole public réalisant des accompagnements VAE, seraient intéressés de travailler sur le même type de dispositif . Pour cela, ces centres auraient besoin d'un appui financier leur permettant de mobiliser certains de leurs agents pour les réunions de travail.

DAFPIC Orléans

Nota bene : cette action est inscrite dans le cadre du volet illettrisme du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrée, présentée lors de la Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations du 20 octobre 2005.

DISPOSITIFS ET ACTIONS DA6

SUIVI DES BENEFICIAIRES DES DISPOSITIFS

Contexte

La lutte contre l'illettrisme se situe à la croisée de nombreux dispositifs qui peu ou prou contribuent à la formation des personnes au travers des compétences spécifiques des divers financeurs : lutte contre l'illettrisme pour l'Etat au travers de l'enveloppe IRILL (sans compter les Ateliers Pédagogiques Personnalisés), dispositif du FASILD pour les migrants, formation de tous avec le dispositif « visas » du Conseil régional, insertion des bénéficiaires du RMI incluant souvent de la formation pour les Conseils généraux, formation de leurs salariés pour les entreprises ...

Or obtenir une compétence solide en matière de communication écrite pour une personne en situation d'illettrisme ou ne maîtrisant pas l'écrit, l'amène nécessairement à utiliser plusieurs de ces dispositifs pour parvenir à ses objectifs. Il est donc nécessaire de l'appuyer dans la construction de son parcours en facilitant le passage d'une étape à une autre et de se doter des outils le permettant.

Public cible

Jeunes – familles – adultes.

Territoire cible

Actions de niveau local : bassin d'emploi, ZEP, bassins de l'Education Nationale.

Objectifs

But

Proposer des réponses et adapter les actions déjà existantes pour en améliorer la qualité et la portée en matière de lutte contre l'illettrisme et de prévention face à la diversité des besoins constatés et à la réalité des publics, des territoires et des lieux d'intervention.

Objectif général

Coordonner les étapes des parcours pour répondre au mieux aux besoins des apprenants.

Objectifs opérationnels

Face à la diversité des dispositifs et des financeurs, assurer le suivi des parcours des apprenants.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Elaboration d'outils de suivi : pour les jeunes, les parents en difficulté notamment dans le cadre des programmes familiaux et les apprenants adultes.	Outils de suivi créés et utilisés.
Résultat	Coordination des dispositifs.	
Impact spécifique	Articulation des étapes du parcours des apprenants et des dispositifs les accueillant.	Continuité des parcours.
Impact général	Adaptation des parcours aux besoins des apprenants.	Moins d'abandons.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DDTEFP par l'intermédiaire des coordonnateurs Emploi Formation.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Education Nationale

Rectorat : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)

M. Daniel Le Courriard, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
DRAF	Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination.
DDTEFP	Organiser la coordination locale des dispositifs. Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination. DDTEFP 37 : . Certains outils très intéressants mais complexes ont été testés en 2004 et 2005. . Commande passée au CRIA 37 pour organiser des travaux de concertation pour l'élaboration d'outils d'évaluation (progression des apprenants) aisés à utiliser. DDTEFP 18 : L'adhésion des offres de formation à la charte des AFB, la coordination des dispositifs, la formation des bénévoles, le financement des bilans de positionnements linguistiques, l'implication des prescripteurs participant à un meilleur suivi des parcours des apprenants.
Education nationale	Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination.
FASILD	Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination.
Conseil Régional	Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination.
Conseils généraux	Participer à la réalisation et à la validation des outils de suivi et participer aux réunions locales de coordination.

QUALITE DES ACTION QA1

CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES

Contexte

On peut constater, en parcourant la région, la diversité des initiatives de qualité mises en œuvre par les acteurs. Or souvent celles-ci n'ont de retentissement que sur un territoire limité et de ce fait ne bénéficient qu'à un public très local et donc très restreint. Les financeurs, les acteurs, régulièrement à la recherche de solutions ou d'idées pour faire face à une situation donnée pourraient trouver plus vite et plus facilement des solutions en disposant d'une base de données d'actions réussies desquelles ils pourraient s'inspirer.

Public cible

Acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de sa prévention.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Améliorer la qualité de l'offre.

Objectif général

Faire essaimer sur l'ensemble du territoire régional les initiatives locales qui donnent des résultats intéressants.

Objectifs opérationnels

Réaliser un inventaire des dispositifs mis en place en région et en organiser la promotion.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Inventaire des dispositifs et opérations de communication.	Nombre de pages mises en ligne sur le site Web du GIP ALFA. Nombre de réunions organisées autour de la communication sur ces dispositifs (colloques, journées d'études ...).
Résultat	Meilleure connaissance des dispositifs pour l'ensemble des acteurs.	
Impact spécifique	Reprise et adaptation d'initiatives existantes.	Nombre d'initiatives reprises.
Impact général	Amélioration de la qualité de l'offre.	

Descriptif de l'action

Cette action alimentera la banque de données d'expériences recueillies par l'ANLCI dans le cadre du Forum des pratiques.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE, CRIA, SCRIPT.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Préfet de région par l'intermédiaire du Chargé de Mission Régional.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

DRTEFP

M. Hubert Méliand.

Education Nationale
Rectorat : SCRIPT CAFOC
Mme Josiane Miège.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
Conseil régional	Financement des opérateurs (GIP ALFA CENTRE).
DRETFP	Financement des opérateurs (GIP ALFA CENTRE, CRIA).
Education nationale	Mise à disposition du SCRIPT-CAFOC.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

SCRIPT Orléans : Animation d'un module de 2 jours (2006) au bénéfice des CRIA
Thème : Formalisation des "bonnes pratiques".

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

QUALITE DES ACTION QA2

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Contexte

Les organismes de formation qui adhéreront à la charte des Ateliers de Formation de Base proposée dans le cadre du plan devront modifier un certain nombre de leurs modalités de fonctionnement pour s'approprier les critères qualité proposés dans ce cadre. Il leur faudra un appui pour pouvoir réaliser les transformations nécessaires à leur mutation.

Public cible

Organismes de formation.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Améliorer la qualité de l'offre.

Objectif général

Accompagner la mise en place et le développement d'un réseau structuré d'AFB en région.

Objectifs opérationnels

Accompagner les organismes de formation qui souhaitent améliorer la qualité de leur offre en inscrivant leur action dans le cadre d'un réseau d'AFB structuré.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Organisation d'un dispositif d'accompagnement et de professionnalisation des structures.	Programme annuel d'accompagnement et de professionnalisation des structures. Nombre d'accompagnements réalisés.
Résultat	Intégration dans les pratiques des organismes de formation du réseau des obligations liées à la charte qualité.	Evolution des pratiques.
Impact	Amélioration de la qualité de l'offre.	

Descriptif de l'action

Accompagner les organismes adhérents dans l'amélioration de la qualité de leurs prestations et afin de la rendre conforme aux exigences de la charte qualité.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE, Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme, SCRIPT.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

DRTEFP par l'intermédiaire de son chargé de mission illettrisme M. Hubert Méliand.

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Education Nationale
Rectorat : SCRIPT CAFOC
Mme Josiane Miège.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
Conseil régional	Financement des opérateurs
DRETFP	Financement des opérateurs (CRIA, SCRIPT- CAFOC).

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

APPUI – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

SCRIPT : Animation d'un module de formation de 2 jours (2006) à l'intention des animateurs des CRIA.
Thème : démarche Qualité et labellisation

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

QUALITE DES ACTION QA3

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Contexte

Les formateurs des organismes et les bénévoles des structures associatives qui prennent en charge les publics en situation d'illettrisme, analphabètes ou ne maîtrisant pas le français ont des profils et des parcours très divers. Ils exercent une fonction difficile avec des publics difficiles. Ils ont donc besoin d'être formés et accompagnés pour accomplir leurs tâches et ils ont également besoin d'échanger entre eux dans un cadre organisé pour progresser collectivement.

Public cible

Acteurs de terrain de la Lutte Contre l'Illettrisme.

Territoire cible

Région.

Objectifs

But

Améliorer la qualité de l'offre.

Objectif général

Professionnaliser les acteurs.

Objectifs opérationnels

Mutualiser les dispositifs de formation des acteurs soutenus par les différents financeurs et les mettre à disposition de l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de sa prévention.

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Inventaire des ressources existantes en terme d'accompagnement des acteurs et les mettre à disposition de l'ensemble des acteurs impliqués dans le plan régional de lutte contre l'illettrisme.	Programme annuel de professionnalisation des acteurs.
Résultat	Mixité des actions (notamment personnels Education Nationale et autres acteurs hors Education Nationale). Information des enseignants accueillant des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage sur les pratiques existant hors système éducatif.	Diversité des profils et des statuts des participants.
Impact	Réduction des coûts par une meilleure coordination de l'offre (éviter les redondances). Mise en relation des acteurs de terrain. Amélioration de la qualité de l'offre de formation régionale.	Amélioration des coordinations entre les acteurs de terrain.

Moyens identifiés à mobiliser

GIP ALFA CENTRE.

CHEF DE FILE DE L'ACTION

Conseil régional

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

REFERENTS DE L'ACTION (dans les différentes administrations concernées par sa mise en œuvre)

Conseil régional
Mme Leila Khelil.

DRAC
Mme Florence Meisel-Gendrier, responsable du service du développement culturel et de l'action territoriale
M. Jean-Pierre Bouguier, Conseiller pour le livre et la lecture.

DRDJS
Mme Aline Mélon.

DRTEFP
M. Hubert Méliand.

Education Nationale
Rectorat : SCRIPT CAFOC
Mme Josiane Miège.

ACTEURS MOBILISES

Acteur	Contribution
Conseil régional	Financement des actions de professionnalisation dans le cadre du plan de professionnalisation des acteurs.
DRAC	Financement de formations, notamment celles organisées par Livre-Passerelle.
DRDJS	Financement de formations, notamment celles organisées par Livre-Passerelle.
DRETFP	Financement des actions de professionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme.
EDUCATION NATIONALE SCRIPT Orléans	Mise à disposition du SCRIPT-CAFOC. - Organisation d'un programme de formation de formateurs intervenant dans la Lutte contre l'illettrisme (environ 20 journées) ouvert à tout formateur quel que soit son statut - Animation de 2 modules de formation technique (4 jours) à l'intention des animateurs des CRIA (thèmes : "démarches Qualité et labellisation AFB" et "formalisation de bonnes pratiques" en 2006 - Appui spécifique aux actions mises en œuvre par l'Education nationale dans le cadre du Plan régional (détail à préciser)
FASILD	Mise à disposition des acteurs de la lutte contre l'illettrisme de places dans son programme de formation de formateurs.

ANNEXES

- Annexe 1 : Plan de prévention de l'Académie d'Orléans-Tours
- Annexe 2 : Synthèse des actions de lutte contre l'illettrisme du secteur « livre et lecture » de la DRAC
- Annexe 3 : Contribution de la DRTEFP
- Annexe 4 : Les ressources régionales en matière de lutte contre l'illettrisme
- Annexe 5 : Présentation de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
- Annexe 6 : Institutions ayant participé à l'élaboration du plan régional de lutte contre l'illettrisme

ANNEXE 1

Plan de prévention du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

La prévention de l'illettrisme dans l'académie d'ORLEANS-TOURS

Programme
1^{er} degré public

Plan d'action
(présentation
synthétique²)

Académie :
ORLEANS-TOURS

Actions du programme		Priorités, choix stratégiques ³ et opérationnels ⁴	Réf. au PAP : N° objectifs visés et indicateurs liés	Objectifs académiques complémentaires ou spécifiques	Éléments de diagnostic sous-tendant ces choix
N°	Composante ou sous-action concernée				
		A	B	C	D
6	Pilotage et encadrement Pédagogiques	Améliorer le pilotage par un encadrement pédagogique accru des équipes enseignantes pour faire évoluer les pratiques des maîtres vers une pédagogie différenciée. (fiche 1.6.1) (fiche 1.6.2)		Adapter l'action académique aux besoins des acteurs pédagogiques. Consolider le pilotage pédagogique. (objectif 2.2 du projet académique)	
1	Enseignement pré élémentaire dont éducation prioritaire	Poursuivre l'accueil de tous les élèves à partir de trois ans et l'accueil des deux ans en ZEP-REP. (fiche 1.1.1) Améliorer la réussite des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue orale et écrite dès l'école préélémentaire en assurant le pilotage du cycle 2, en exploitant les banques d'outils d'évaluation, en développant la liaison GS – CP. (fiche 1.1.2)		Consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux (objectif 1.2.a du projet académique)	
2	Enseignement élémentaire Dont éducation prioritaire	Mettre en place les programmes personnalisés de réussite éducative. Rechercher une complémentarité et une coordination efficaces entre les écoles et les dispositifs de réussite éducative. (fiche 1.2.1) Définir une carte des langues qui doit permettre d'assurer la diversification et la continuité des apprentissages entre le premier degré et le second degré. (fiche 1.2.2) Accentuer dans les ZEP-REP la pratique d'une pédagogie différenciée centrée sur les apprentissages grâce aux moyens supplémentaires attribués aux écoles concernées. (fiche 1.2.3)	3.2	Assurer des apprentissages mieux maîtrisés. Consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux (objectif 1.2 du projet académique) Réduire les écarts entre les résultats nationaux et académiques des évaluations à l'entrée en sixième. 1^{ère} priorité académique	
3	Besoins éducatifs particuliers Sous action 3-1 : prévention et traitement des difficultés scolaires (dont réseaux d'aide et de suivi des élèves en difficulté)	Elaborer des outils d'évaluation de l'efficacité des RASED pour renforcer l'analyse qualitative de leur action, ce qui permettra un meilleur pilotage. Rationaliser les moyens et l'implantation des postes consacrés à la prévention et au traitement des difficultés scolaires. Adapter la formation des personnels aux besoins de chaque département. (fiche 1.3.1)		Assurer des apprentissages mieux maîtrisés. (objectif 1.2 du projet académique)	

² Autant que nécessaire pour la compréhension du plan d'action, les items présentés dans les colonnes A et D renverront chacun à une fiche descriptive annexée (et numérotée).

Idem si besoin est pour les éléments de la colonne C.

³ Stratégies développées ou envisagées

⁴ Modalités concrètes, responsables, acteurs et moyens mobilisés ...

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

	<p>Sous action 3-2 : intégration des primo arrivants</p>	<p>Développer le réseau de ressources humaines, repérer et mobiliser les enseignants formés au FLE pour favoriser le plus possible l'intégration des élèves concernés en milieu ordinaire.</p> <p>Dans les secteurs de forte concentration d'enfants nouvellement arrivés en France, repenser géographiquement le dispositif et poursuivre l'action de coordination dans le cadre de partenariats avec les autres services de l'Etat chargés de l'intégration. (fiche 1.3.2)</p>	2.4	Assurer des apprentissages mieux maîtrisés. (objectif 1.2 du projet académique)	
	<p>Sous action 3-4 : Enseignement à l'extérieur de l'école</p>	<p>Diminuer l'enseignement à distance pour les enfants du voyage au profit de la scolarisation en milieu ordinaire. (fiche 1.3.4)</p> <p>Renforcer le contrôle de la scolarisation à domicile.</p>		Assurer des apprentissages mieux maîtrisés. (objectif 1.2 du projet académique)	
4	<p>Formation des personnels Enseignants (formation Initiale et continue)</p>	<p>Développer des actions de formation intra cycle et inter cycles (notamment sur les apprentissages fondamentaux). Renforcer la cohérence des plans de formation par rapport aux orientations nationales. (fiche 1.4.1)</p>	3.2	Assurer des apprentissages mieux maîtrisés. (objectif 1.2 du projet académique)	

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Programme
Second degré

15 novembre 2005

Académie :
Orléans-Tours

Plan d'action (présentation synthétique⁵)

Actions du programme		Priorités, choix stratégiques ⁶ et opérationnels ⁷	Réf. au PAP : N° objectifs visés et indicateurs liés	Objectifs académiques complémentaires ou spécifiques	Éléments de diagnostic sous-tendant ces choix
N°	Composante ou sous action concernée				
		A	B	C	D
12	Pilotage administratif et encadrement pédagogique	Développer la politique de contractualisation avec les établissements pour adapter l'action pédagogique dans le but d'atteindre les objectifs définis au sein du projet d'établissement.		Adapter l'action académique aux besoins des acteurs pédagogiques. (objectif 2.1.b du projet académique)	
1	Enseignement en collège	Améliorer la prise en charge des élèves qui rencontrent des difficultés dans le parcours du collège en diversifiant les approches pédagogiques et en mettant en place des parcours spécifiques. (fiche 2.1.1) Développer les PPRE.	1.3 1.4 1.5 1.8	Elever le niveau de formation de tous les élèves. Assurer des apprentissages mieux maîtrisés (objectif 1.2.b. du projet académique)	- évaluation 6 ^{ème} - résultats DNB - taux de sortie en cours de scolarité - taux parcours en alternance - classe relais
		Favoriser l'utilisation des résultats des évaluations nationales par les équipes pédagogiques des établissements. (fiche 2.1.3)	1.8	Consolider le pilotage pédagogique. (objectif 2.2 du projet académique)	
		Développer le travail entrepris avec les collèges sur les indicateurs de performance de chaque établissement , notamment par le biais de la contractualisation pour poursuivre la réduction des taux de sorties et des taux de redoublements à tous les niveaux du collège. (fiche 2.1.4)	1.3 1.4	Consolider le pilotage pédagogique. (objectifs 2.2.a et 2.2.b du projet académique)	Progression constante des cinq dernières années
		Travailler aux processus de concertation et d'harmonisation en favorisant l'appropriation des outils statistiques par les équipes éducatives. (fiche 2.1.6)	1.8 2.2	Consolider le pilotage pédagogique (objectif 2.2 du projet académique)	% de réussite au DNB indicateurs d'analyse du DNB
3	Enseignement professionnel sous statut scolaire	Limiter les décrochages par : <ul style="list-style-type: none"> • L'optimisation de l'observatoire des sorties prématurées du système éducatif (Enquête en collaboration avec la Division des Etudes et de la Prospective) • Des programmes d'accompagnement et d'aide individualisée (atelier de soutien, conseil en orientation...) • La mise en place de dispositifs « sas en lycées professionnels ». (fiche 2.3.2) 	1.3	Réduire les sorties sans qualification. (objectif 1.1.b du projet académique)	Nombre d'élèves qui quittent le LP en cours de 1 ^{ère} année.
6	Besoins éducatifs particuliers	Permettre une poursuite d'étude qualifiante pour les élèves de 3^{ème} SEGPA en proposant dans chaque bassin des CAP adaptés. (fiche 2.6.2)	1.3	Elever le niveau de formation de tous les élèves. (objectif 1 du projet académique) Réduire les sorties sans qualification. objectif 1.1.b du projet académique)	Les élèves issus de SEGPA alimentent largement les sorties sans qualification.
		Veiller à la qualité de la prise en charge des primo arrivants en repérant les enseignants ayant une qualification en FLE et en les affectant dans les classes d'adaptation. (fiche 2.6.3)	2-4	Elever le niveau de formation de tous les élèves. (objectif 1 du projet académique)	
7	Aide à l'insertion professionnelle	Assurer des modules d'accueil et de réparation aux examens pour les élèves ayant échoué à l'examen. (fiche 2.7.1)		Réduire les sorties sans qualification. objectif 1.1.b du projet académique)	

⁵ Autant que nécessaire pour la compréhension du plan d'action, les items présentés dans les colonnes A et D renverront chacun à une fiche descriptive annexée (et numérotée).

Idem si besoin

est pour les éléments de la colonne C.

⁶ Stratégies développées ou envisagées

⁷ Modalités concrètes, responsables, acteurs et moyens mobilisés ...

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

8	Information et orientation	<p>Réduire les taux de sorties sans qualification au niveau VI et V bis. Repérer les élèves en situation de décrochage ou exposés à ce risque. (fiche 2.8.2)</p>	1.3		
9	<p style="text-align: center;">Formation continue des adultes</p> <p>et validation des acquis de l'expérience</p>	<p>Développer une prestation globale d'aide à la mise en place du parcours VAE qui privilégie l'information, l'adéquation optimale entre expérience acquise et diplôme ciblé, et l'accompagnement des candidats (augmentation de 50%) (fiche 2.9.1)</p>	5.1	Elever le niveau de formation de la population active	<p>La recevabilité est directement tributaire de la qualité de l'information reçue. La certification totale est en moyenne supérieure de 5 % pour les candidats ayant bénéficié de la prestation d'accompagnement.</p>

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Programme
Vie de l'élève

Plan d'action (présentation synthétique⁸)

Académie :
ORLEANS-TOURS

Actions du programme		Priorités, choix stratégiques ⁹ et opérationnels ¹⁰	Réf. au PAP : N° objectifs visés et indicateurs liés	Objectifs académiques complémentaires ou spécifiques	Éléments de diagnostic sous-tendant ces choix
N°	Composante ou sous-action concernée				
		A	B	C	D
1	Vie scolaire et éducation à la responsabilité	<p>Lutter contre l'absentéisme des élèves : (fiche VE 1.1)</p> <p>Améliorer un dépistage précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dès la maternelle et en primaire, les enseignants doivent signaler les enfants ne fréquentant pas régulièrement l'école; - dans le second degré, les familles dont les enfants s'absentent devront être rencontrées par le service social en faveur des élèves. En outre, les équipes de suivi de l'absentéisme, incluant COP, infirmières, médecins et assistantes sociales se mettront en place progressivement dans chaque établissement. <p>Mener une politique de prévention en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorisant les liens école collège et collège lycée afin d'atténuer les difficultés liées aux ruptures. Développement des partenariats avec les services de la justice, de la police, de la gendarmerie, de la protection judiciaire de la jeunesse et des collectivités locales, notamment au sein des équipes de réussite éducative et de la commission départementale de suivi de l'assiduité scolaire. 	1-1	Réduire le taux d'absentéisme	<p>1^{ère} priorité académique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi régulier des taux d'absentéisme qui met en évidence un accroissement de celui-ci lors du passage du collège au lycée et surtout du collège au LP. - suivi du décrochage en LP

⁸ Autant que nécessaire pour la compréhension du plan d'action, les items présentés dans les colonnes A et D renverront chacun à une fiche descriptive annexée (et numérotée). *Idem* si besoin est pour les éléments de la colonne C.

⁹ Stratégies développées ou envisagées

¹⁰ Modalités concrètes, responsables, acteurs et moyens mobilisés ...

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

2	Santé scolaire	<p style="text-align: center;">Santé des élèves</p> <p>Assurer au moins un bilan de santé pour tous les enfants scolarisés en cycle 1 ou 2 pour prévenir précocement les inadaptations scolaires.</p> <p>(fiche VE 2.1)</p> <p>Former au dépistage des troubles du langage oral et écrit. Augmenter le nombre d'élèves bénéficiant du test ODEDYS (outil de dépistage des dyslexies) en développant les liens entre les équipes RASED, les enseignants, les équipes santé et les parents. (fiche VE 2.2)</p> <p>Améliorer le repérage et le suivi des élèves en difficultés personnelles, familiales, sociales, économiques en particulier les élèves à besoins spécifiques : handicapés, primo arrivants, enfants du voyage... en liaison avec les partenaires. (fiche VE 2.4)</p>	2.1		

ANNEXE 2

*Synthèse des actions de lutte contre l'illettrisme
du secteur « livre et lecture » de la DRAC*

SYNTHESE DES ACTIONS « LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME » DU SECTEUR LIVRE ET LECTURE DE LA DRAC CENTRE

Il convient de distinguer en quoi l'action du ministère de la culture peut contribuer à prévenir l'illettrisme et à faciliter l'accès aux actions de remédiation.

Il n'est pas aisé de déterminer a-priori qui intervient indirectement dans la lutte contre l'illettrisme, le ministère de la culture n'ayant pas en charge les actions de remédiation (qui relèvent ordinairement des ministères de l'éducation, du travail de l'emploi et de la formation, de la santé (affaires sanitaires et sociales). Les références ci-dessous récapitulent les acteurs qui sont engagés dans ces actions de prévention et que la drac soutient à ce titre (exclusif ou non).

Des références :

Tout d'abord il existe un interlocuteur naturel et privilégié : le **Centre Régional du Livre et de la Lecture (CRL)** : la convention d'objectifs 2005 porte explicitement en son premier point :

« Développement de la lecture, des publics

- se positionner en région comme le partenaire privilégié de toutes les actions susceptibles d'amener de nouveaux publics à la lecture et à la connaissance de la littérature contemporaine.
- porter l'accent sur le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme, tout spécialement en direction des **publics en difficulté**. Le CRL sera ainsi conduit à se rapprocher de tous les acteurs régionaux de la lutte contre l'illettrisme, ainsi que de tous les acteurs du développement de la lecture (associations, bibliothèques...). Il participe à toutes les réunions nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs. »

coordonnées : CRL Centre, directeur Alain Liévaux, Quartier Rochambeau, 41100 Vendôme, tél 02 54 72 27 49. Site internet : www.crlcentre.org.

Dans une autre mesure, le **Centre de Littérature Orale (CLIO)**, spécialisé dans l'oralité et les cultures orales, [animateur : Bruno de la Salle , auteur et interprète], propose des spectacles et des formations, et constitue une référence nationale sur la littérature orale, le conte, l'épopée.

Adresse : Quartier Rochambeau 41 100 Vendôme, tél 02 54 72 26 76 . Site : www.clio.org.

Les contrats ville lecture sont des dispositifs contractuels sur trois années qui privilégient les actions concertées des collectivités, des associations, des bibliothèques en direction des publics culturellement défavorisés ; actuellement en région Centre, un seul contrat ville lecture est actif, celui de l'agglomération de Montargis (contact : Valérie Moreau, chargée de mission lecture publique, 02 38 95 02 23). Le comité de pilotage compte en son sein les principaux représentants des associations concernées par la lutte contre l'illettrisme, l'échec scolaire et les publics défavorisés. Le travail n'est encore qu'ébauché à ce jour.

Les résidences d'auteurs :

Elles peuvent très activement contribuer à l'action de prévention de l'illettrisme ; les acteurs culturels qui organisent ces résidences mettent l'auteur en rapport avec des classes de lycées professionnels ou agricoles, des centres de loisirs, des IME, des foyers de SDF, etc...et l'auteur y travaille avec des publics qui très souvent ne savent pas ce qu'est le travail d'un auteur. En général très fructueux et mutuellement enrichissant (les écrivains sont en résidence à la fois pour travailler à leur œuvre et pour animer divers ateliers et rencontres aux formes diverses selon les lieux).

La maison des écritures à Neuvy le Roi

Chapitre nature en Brenne au Blanc et PNR Brenne

Tu connais la nouvelle à Saint Jean de Braye

Association Triages/éditions Tarabuste à Saint Benoît du Sault

Les Mille Univers à Bourges

BDBOUM à Blois

Les formations :

Certaines formations spécifiques concernent directement l'illettrisme ou au moins la problématique lecture/société
Chorège compagnie : formation très ouverte (bibliothécaires, travailleurs sociaux, éducateurs, associations...) à la lecture orale, travail de la voix dans le but de lire en public

Livre Passerelle : l'association propose des formations très structurées qui ont pour objet de faire partager l'expérience accumulée par les animatrices de l'association depuis des années. Elles travaillent directement, en Indre et Loire, sur le sujet qui nous intéresse ici : la lecture dans le lien social et même parental (lien parent-enfant par le livre lu à ou par l'enfant, l'abord d'un sujet difficile par le biais de la littérature jeunesse) en PMI milieu rural ou urbain, en centre d'accueil de demandeurs d'asile, en maison d'accueil des familles de prisonniers... Ces actions de terrain peuvent déclencher des démarches de remédiation.

Cette association est une référence en la matière et le partage d'expériences qu'elle propose est exceptionnel. La DRDJS y attache beaucoup d'intérêt car cette formation permet de construire, dans son réseau, des actions de médiation lecture (et culturelle en général). A encourager de façon prioritaire dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme.

L'action sociale et culturelle en direction spécifique des publics défavorisés, lutte contre les exclusions,

Livre Passerelle (cf. plus haut) :

A portée de voix et actions de la bibliothèque Maurice Genevoix à Blois (dans les quartiers nord de la ville- ZUP) : conte et oralité dans le contexte urbain, en présence d'artistes, d'auteurs, slam, chansons. Les ateliers se déroulent tout au long de l'année, mais un festival 'Paroles plurielles' concentre des spectacles centrés sur la parole dans tous ses états contemporains et destinés à tous les publics. Travaille avec la CAF 41 et l'espace Quinière.

Association tourangelle des centres sociaux : intervention notamment à Joué les Tours quartier de La Rabière et du Morier, avec constitution de bibliothèques jeunesse de grande qualité animées par des professionnels, lien avec médiathèque de Joué.

CAF 41 : graines de lecteurs/salon des bébés lecteurs.

BD Boum : très beau travail avec des publics très spécifiques et avec le support de la création BD qui donne lieu à des ateliers encadrés par des professionnels (scénaristes ou illustrateurs), à des expositions, des publications (travail autour de la toxicomanie, de la surdité, de la prison (plusieurs volumes publiés dont une méthode d'apprentissage de la langue), de la banlieue..)

Accueil et promotion à Bourges : concours régional d'écriture à destination spéciale des stagiaires des centres de formation linguistique (adultes en apprentissage du français). 300 participants chaque année, édition d'un recueil et spectacles de restitution par des comédiens.

L'action culturelle livre et lecture qui touche les publics défavorisés ou contribue à la lutte contre l'échec scolaire (sans que cet aspect soit leur objet unique) :

Selon la sensibilité des collectivités concernées, les actions livre et lecture en direction de ces publics sont plus ou moins encouragées. Les bibliothèques de la région sont des lieux privilégiés de ce type d'action, diversement programmées selon les lieux et les affinités des personnels, les contacts locaux.

Les associations citées ci-dessous travaillent volontiers dans les milieux socio-culturels qui en ont le plus besoin :

Les **FOL** (6 départements) en général, et plus spécialement celle du Cher dont le président Alain Aufrère, est également président de l'UFOL (Union des FOL de la région Centre). Il connaît très bien depuis longtemps la problématique globale de la lutte contre l'illettrisme dont il est acteur sous la forme de bibliothèques de rue, salons et ateliers, animations livre jeunesse...

Festilivres à Vierzon, manifestation originale renouvelant la lecture en milieu scolaire.

Textes et rêves, manifestation axée sur la poésie se déroulant sur 6 mois et sur toute la région, comportant notamment des actions avec des scolaires ou dans des zones rurales éloignées des circuits culturels.

Festival **Plumes d'Afrique**, tous les deux ans, fait connaître dans les communes de la banlieue de Tours les littératures francophones d'Afrique et promeut l'expression orale et écrite.

Maison des associations de Lamotte-Beuvron : soutien aux actions en direction des jeunes d'un territoire de ruralité (animations et salon du livre jeunesse sur un thème).

L'ABF Centre : pour les bibliothèques l'association des bibliothécaires français (section Centre) peut être un lieu privilégié de formation et d'information. Les responsables actuels seraient susceptibles de mobiliser les bibliothécaires de la région sur le thème 'bibliothèques et prévention de l'illettrisme'.

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Format typographique à Orléans, cette association intervient depuis une dizaine d'années en temps ou hors temps scolaire, utilisant la typographie comme outil pédagogique, la pratique de celle-ci peut constituer un moyen supplémentaire de lutte contre l'illettrisme par un autre travail sur la lettre et le sens. Dans le même esprit, cf. le travail de l'association les **Mille Univers** à Bourges.

La prison :

Le partenariat avec les bibliothèques est un atout majeur de la réussite dans la lutte contre l'illettrisme dont on sait qu'il atteint une proportion énorme des condamnés et prévenus. J'insiste toujours auprès des SPIP et des directeurs d'établissement sur le caractère capital, incontournable de la bibliothèque dans un établissement pénitentiaire. Il y aurait beaucoup à faire en ce domaine pour améliorer l'accès au livre et à la lecture en prison.

Les actions décrites ci-dessus représentent une subvention Etat/Culture de l'ordre de 250 000 € (en nettenant compte que de la part des subventions qui concernent directement les actions de prévention et de remédiation de l'illettrisme, des situations d'échec, des actions en direction des publics en difficulté).

Des financements complétant les subventions Drac/culture seraient bienvenus pour toutes ces actions de façon à consolider les entreprises décrites ci-dessus et leur assurer une pérennité à moyen terme [certaines d'entre elles bénéficient de crédits dans le cadre de la politique de la ville].

Coordonnées des principaux partenaires actifs dans le domaine lutte contre l'illettrisme (ou qui y contribuent sans employer le mot...) :

dép	Nom de la structure ou de l'action	adresse	Nom du responsable	téléphone	télécopie	Adresse courriel
18	Les mille Univers	Friche L'Antre-peaux 26 route de la Chapelle 18000 Bourges	Frédéric Terrier	02.48.21.59.91	02.48.21.59.95	les.mille.univers@wanadoo.fr
18	FOL	5 rue Samson 18022 Bourges Cedex	Alain Aufrère	02.48.24.34.93	02.48.65.17.31	
18	Festilivres	Service Enfance-Jeunesse 21 rue Riparia 18100 Vierzon	Guislaine Morand	02.48.75.14.80		
28	FOL	10 avenue de Bretagne 28302 Mainvilliers Cedex	Madame Nathalie Arnoux	02.37.35.94.71 02.38.84.02.84	02.37.84.05.99	fol28@laligue.org
28	Textes et rêves	51 A rue de Torçay 28500 Vernouillet	Marie Poumarat Directrice artistique Henri Ronse	06.72.70.29.25 Henri : 01.42.41.75.29	02.37.43.81.47	textes.reves@wanadoo.fr
36	Association Triages	Rue du Fort 36170 S ^t Benoît-du-Sault	Djamel Meskache	02.54.47.66.60	02.54.47.67.65	
36	FOL	23 bd de la Valla BP 77 36000 Châteauroux	Emmanuelle Dunand	02.54.61.34.67	02.54.07.34.50	
37	Chorège Compagnie	9 mail David d'Angers 37000 Tours	Jean-Pierre Davernon	02.47.66.37.01		chorege.cie@club-internet.fr
37	Livre-Passerelle	57 boulevard Heurteloup 37000 Tours	Mme Dominique Veaute Alain Fievez Directeur	02.47.05.49.11	02.47.66.51.16	
37	Maison des Ecritures	2 rue S ^t André 37370 Neuvy-le-Roi	Claire Péré Monique Garré	02.47.24.89.82	02.47.24.42.13	maison-des-ecritures@wanadoo.fr

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

37	FOL	57 boulevard Heurteloup BP 4119 37041 Tours Cedex 1	Marie-Claire Destouches Présidente	02.47.05.37.23	02.47.66.51.16	fol37@wanadoo.fr
37	Association tourangelle des centres sociaux	Avenue Mozart 37300 Joué-les-Tours	Jean-Pierre Odet	02.47.53.13.92	02.47.53.51.71	centre.social.rabiere@wanadoo.fr
37	Réseau Afrique	La Braudière 37260 Thilouze	Joël Bellenfant Trésorier	02.47.26.87.38	02.47.26.87.38	joel.bellanfent@wanadoo.fr
37	Quinzaine du livre de jeunesse	FOL 37 57 bd Heurteloup 37000 Tours	Marie-Claire Destouches Présidente Fol 37	02.47.05.44.28	02.47.66.51.16	
41	ABF Centre	Bibliothèque Abbé Grégoire 4 place Jean Jaurès 41000 Blois	Mme Olivia Maigre-Bellizio	02.54.56.27.40	02.54.56.27.41	omaigre-bellizio@ville-blois.fr
41	FOL	3 rue Alain Gerbault 41000 Blois	José Poulin	02.54.43.01.61	02.54.43.99.20	
41	A portée de voix	17 rue Roland Garros 41010 Blois Cedex	Dominique Clermont	02.54.45.34.32	02.54.45.34.32	paroles-plurielles@wanadoo.fr
41	Graine de lecteur	CAF du Loir-et-Cher Espace Quinière Avenue du Maréchal Juin 41000 Blois	Claire Baudin	08.20.25.41.10		
41	BD Boum	4 rue Bourseul BP 743 41007 Blois Cedex	Lisa Gaillard Bruno Genini	02.54.42.49.22 06.08.99.53.49	02.54.42.25.69	
45	Tu connais la nouvelle	12 rue de la République 45800 St Jean de Braye	Albert Rudelle Gérard Audax	02.38.21.93.23	02.38.55.20.94	clindoeiltheatre@noos.fr
45	Format typographique	3 rue Jean Perrin 45100 Orléans	Frédéric Tachot	02 38 63 68 17		
45	FOL	12 rue Stanislas Julien 45000 Orléans	Mme Leblanc M. Brunet	02.38.62.75.37	02.38.54.08.31	

ANNEXE 3
Contribution de la DRTEFP

CONTRIBUTION DE LA DRTEFP

- Plan Régional de Lutte contre l'Illettrisme en région Centre-
Pilotage, animation et coordination des dispositifs relatifs à la Lutte contre l'Illettrisme
par la DRTEFP du Centre - **PC 1 bis-**

Préambule :

- La contribution de la DRTEFP- et des DDTEFP, dans le cadre de la déclinaison, sur les territoires, des actions, financées par les Fonds IRILL ou Irill/détenus pour ce qui concerne les actions de formation au sein des établissements pénitentiaires, - est intégrée dans les fiches actions correspondant à l'implication – de la DRTEFP ou des DDTEFP- dans la coordination, l'animation et le suivi des dispositifs et les financements qui s'y rattachent, des intervenants dans ce champ de la lutte contre l'illettrisme...

Principe et contexte des interventions : Les services de l'Etat (**DRTEFP et DDTEFP**) mobilisés, pour ce qui concerne leur champ de compétence, dans la programmation, l'animation, la coordination, le suivi et les financements des actions relatives à la lutte contre l'illettrisme, inscrivent leurs interventions dans le cadre du **Programme 3** et plus spécialement au sein de l'action 2 qui se donne comme objectif la « réduction des inégalités dans l'accès à la formation et à la qualification »

Les priorités régionales pour l'action future des services concerne :

- La mise en place et le suivi des politiques de lutte contre l'illettrisme à travers :

- la consolidation, le suivi et la mise en œuvre du programme régional pluriannuel de lutte contre l'illettrisme, dans une logique interministérielle, et en relation avec les objectifs de l'ANLCI
- la conciliation d'actions de lutte contre l'illettrisme, avec les projets professionnels et d'insertion des actifs.

Il s'agit au niveau régional (DRTEFP) de favoriser la déclinaison au niveau départemental du PRLCI :

- en contractualisant le PRLCI autour du repérage et de l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme, ainsi qu'en faveur de l'adaptation du contenu des actions de lutte contre l'illettrisme à la diversité des besoins des personnes concernées.
- en coordonnant l'action des CRIA par l'intermédiaire du correspondant régional de l'ANLCI et de repositionner le CRIA régional sur la professionnalisation des acteurs

Publics cible : les publics relevant de l'illettrisme en priorité tels que définis par l'ANLCI degrés 1 et 2, les acteurs (professionnels et bénévoles)

Territoire cible : chaque département

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Objectifs :

Répondre au plus près aux attentes des publics cible et des intervenants, dans les actions territoriales programmées (SPEL)

	Désignation	Indicateurs
Réalisation	Renforcement des actions portées par les CRIA Coordination des actions (de prévention ou de formations) départementales et mise en cohérence interdépartementale	Nombre d'actions
Résultat	Disposer de données chiffrées et actualisées en matière de lutte contre l'illettrisme Structurer l'offre de formation et suivre le réseau des AFP(ateliers de savoirs de base)	Nombre de personnes entrées sur les dispositifs de formation Nombre d'organismes et de personnes contactés et suivis par les CRIA
Impact	Qualité de l'investissement des personnes suivies au sein des dispositifs	Situation et suivi des personnes prises en charge dans les dispositifs et après leur sortie

Moyens identifiés à mobiliser : les financements IRILL (2 volets : Irill et détenus) les financements CPER, les financements FSE obj.3 (mesure 2)

Chef de file de l'action : le DRTEFP du Centre par son chargé de mission – Hubert MELIAND- positionné sur la coordination des dispositifs d'insertion des publics en but à l'illettrisme.

Référents de l'action : Chaque DDTEFP des 6 départements, par chaque coordonnateur emploi-formation départemental (DDTEFP) en lien avec le chargé de mission régional de l'ANLCI

Acteurs mobilisés : DRTEFP, DDTEFP, ANPE, AFPA .GIP alfacentre(chargé de mission ANLCI)

ANNEXE 4
Les ressources régionales
en matière de Lutte Contre l'Illettrisme

PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

LE RESEAU REGIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES

Le réseau des centres ressources de la région se compose de 6 Centres de ressources départementaux (CRIA) et du SCRIPT-CAFOC, l'animation régionale étant assurée par le lieu ressources Illettrisme du GIP ALFA Centre.

Au niveau régional

Le LIEU RESSOURCES ILLETTRISME du GIP Alfa Centre anime et coordonne le réseau des CRIA. Il assure une veille documentaire sur la problématique de l'illettrisme, il diffuse l'information locale, régionale et nationale auprès des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et œuvre à la capitalisation de ces informations, notamment en ligne. Il héberge en son sein le Chargé de Mission Régional de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

Le SCRIPT-CAFOC contribue à la professionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et notamment du réseau régional des Centres de ressources dans le domaine de la méthodologie d'analyse des pratiques. Il assure aussi une veille documentaire sur le champ pédagogique.

Au niveau départemental

Les CRIA mènent plus spécifiquement des actions de proximité, ancrées dans les problématiques spécifiques de leur territoire et agissent en tant que réseau sur l'ensemble de la région.

Leurs principales missions sont :

- informer et sensibiliser sur la question de l'illettrisme et les moyens d'y remédier
- conseiller et appuyer l'action des organismes et les personnes voulant agir auprès des personnes en situation d'illettrisme
- développer un fonds documentaire sur l'illettrisme
- faire connaître des outils pédagogiques
- former les formateurs et les bénévoles

Coordonnées

Centre ressources	Contact	Coordonnées	Site WEB
LRI GIP ALFA CENTRE	M. Jean-Christophe Ralema	10, rue Saint-Etienne 45000 Orléans tél. : 02 38 77 18 18 e-mail : jc.ralema@alfacentre.org	www.alfacentre.org
SCRIPT-CAFOC	Mme Josiane Miège	30, faubourg de Bourgogne 45000 Orléans tél. : 02 38 83 48 40 e-mail : cafoac@ac-orleans-tours.fr	
CRIA 18 Cher	Mme Hélène Pierron-Lévêque	PEP du Cher - 166, rue de Briou 18 230 Saint-Doulchard Tél. : 02 48 27 52 05 e-mail : adpep18@wanadoo.fr	
CRIA 28 Eure-et-Loir	Mme Flore Foulon	INIREP - 58, rue du Château d'Eau BP 31103 - 28303 Mainvilliers tél.02 37 88 39 99 e-mail : cria28@wanadoo.fr	
CRIA 36 Indre	M. François-Xavier Roy	75, rue Ledru Rollin 36000 Châteauroux tél. : 02 54 24 01 32 e-mail : cf36@assofac.org	
CRIA 37 Indre-et-Loire	Mme Claire Carré	AFFIC - 3 place Raspail 37000 Tours cedex Tél. : 02 47 47 12 87 e-mail : cria37@wanadoo.fr	
CRIA 41 Loir-et-Cher	Mme Isabelle Daumas	A CRIA - 18 rue Roland Dorgelès 41000 Blois Tél. : 02 54 43 40 84 e-mail : cria41@wanadoo.fr	
CRIA 45 Loiret	Mme Marie Wullaert	Centre 2002 - 26 avenue de la Bolière 45100 Orléans-la-Source Tél. : 02 38 63 77 22 e-mail : cria45@wanadoo.fr	

ANNEXE 5
Présentation de
l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme - ANLCI, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, a été créée par arrêté du 17 octobre 2000 paru au journal officiel du 20 octobre 2000.

L'ANLCI est organisée pour permettre à l'ensemble des acteurs de participer aux prises de décision et de prendre part à son programme d'activité. Elle agit dans un cadre d'intervention partagé avec l'ensemble des réseaux nationaux, territoriaux, locaux qui se retrouvent dans ses instances et dans son organisation fonctionnelle. Elle est dirigée par Marie-Thérèse GEFROY.

Objet

Fédérer et optimiser les moyens affectés par l'État, les collectivités territoriales et les entreprises à la lutte contre l'illettrisme.

Missions

Déterminer les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre l'illettrisme dans le cadre des orientations définies par le gouvernement.

Organiser la concertation entre l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, animer et coordonner leur action. Veiller à la prise en compte des questions relatives à l'illettrisme au sein des programmes d'action et de recherche de ses membres.

Faire procéder à l'évaluation de l'impact des politiques et des actions menées.

Objectifs

L'ANLCI doit recenser, hiérarchiser les moyens existants, organiser la mise en synergie des actions des pouvoirs publics et des autres acteurs de la lutte contre l'illettrisme et, par cette organisation, en accroître l'efficacité.

Pour favoriser l'émergence de la lutte contre l'illettrisme dans les discours et dans les actes de tous ceux qui peuvent y concourir, l'ANLCI doit créer les conditions pour que chacun, responsable ou acteur, se mobilise et se sente partie prenante de cette action.

L'ANLCI repose sur une logique de mobilisation et de valorisation des moyens et des acteurs, plus que sur une logique d'action directe, ou de distribution de subventions

Coordonnées

1 place de l'École, BP 7082, 69348 LYON CEDEX 07
Tél. : 04 37 37 16 80 - Fax : 04 37 37 16 81
Site WEB : www.anlci.fr

L'ANLCI en région Centre

En région Centre , le Chargé de mission régional de l'ANLCI est M.Jean-Christophe Ralema, animateur du lieu ressources illettrisme du Groupement d'Intérêt Public ALFA CENTRE.

Coordonnées

Jean-Christophe Ralema
GIP ALFA CENTRE
10, rue Saint-Etienne
45 000 Orléans
tél : 02 38 77 18 18
E-mail : jc.ralema@alfacentre.fr
Site WEB : www.alfacentre.org

ANNEXE 6
Institutions ayant participé
à la préparation du plan régional de lutte contre l'illettrisme

INSTITUTIONS AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU PLAN REGIONAL

ANLCI
Animation régionale des ML/PAIO
CSN de Tours
Conseil régional du Centre
DRAC
DRAF
DRAFPA
DRANPE
DRASS et DDASS
DRDJS et DDJS
DRPJJ
DRTEFP et DDTEFP
FASILD
Préfecture de la région Centre
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

ANNEXE 7
Sigles

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

AFPA	Association de Formation Professionnelle des Adultes
AFB	Atelier de Formation de Base
APP	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
ANLCI	Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
BOP	Budget Opérationnel de Programme
CEL	Contrats Educatifs Locaux
COFIL	Comité de Pilotage
CRIA	Centre Ressources Illettrisme Analphabétisme
CRLI	Centre Régional du Livre et de la Lecture
CSN	Centre du Service National
CTRI	Comité Technique Régional Interdépartemental
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDJS	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
DDTEFP	Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRAF	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
DRANPE	Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRDJS	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
DRPJJ	Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
DRTEFP	Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FASILD	Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations
GIP ALFA CENTRE	Groupement d'Intérêt Public ALFA CENTRE
INOIP	Institut National de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
JAPD	Journées d'Appel et de Préparation à la Défense
ML/PAIO	Missions Locales / Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
OPCA	Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
ORFE	Observatoire Régionale de la Formation et de l'Emploi
PRDFP	Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles
PRLCI	Plan régional de Lutte Contre l'Illettrisme
SCRIPT	Centre de ressources Régional Illettrisme et Pédagogie
SPE	Service Public de l'Emploi
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
ZEP	Zone d'Education Prioritaire